

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### **École supérieure d'art et design Grenoble Valence**

Évaluation des formations

- Diplôme national d'art (DNA), options Art et Design
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), options Art et Design

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Rapport publié le 25/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Simon d'Hénin, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

## Présentation de l'établissement

L'École supérieure d'art et design (ESAD) Grenoble Valence est un établissement issu du rapprochement, en 2011, de deux écoles municipales, l'École supérieure d'art de Grenoble et de l'École régionale des beaux-arts de Valence. Ce rapprochement a été réalisé sous la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC), afin de garantir son autonomie administrative et juridique. Cette fusion visait une insertion dans le paysage universitaire de l'académie de Grenoble à l'image des synergies existantes entre les deux villes concernant l'implantation universitaire.

Les deux écoles, héritières chacune d'une tradition séculaire, dispensaient des formations distinctes et se positionnaient différemment au regard de leur contexte local. L'écriture d'un projet commun, qui valorise les atouts et spécificités de chaque site, est un travail toujours en cours, entamé depuis 2018 par la nouvelle direction et qui devrait se cristalliser dans le projet 2020-2025.

L'organigramme de l'établissement a été profondément modifié en 2018 et tire à présent profit d'une direction commune soutenue par deux directions de site.

En 2018, le site de Valence a bénéficié de l'inauguration d'une extension de 1 000 m<sup>2</sup>. La rénovation profonde et la mise aux normes du site de Grenoble, initiée par la concertation en 2019, devrait aboutir à une mise en travaux en 2022 et une réception des locaux en 2024.

La dotation budgétaire de l'ESAD Grenoble Valence a été en baisse constante sur la période 2015-2019, affectant les activités pédagogiques et limitant les actions de communication et de valorisation entreprises.

L'école accueille une variété de publics puisque s'y côtoient, selon les sites, des pratiques amateurs, des formations de 1<sup>er</sup> cycle (diplôme national d'art -DNA) et de 2<sup>ème</sup> cycle (diplôme national supérieur d'expression plastique -DNSEP) mais également des activités de recherche (une unité de recherche en design graphique, une unité de recherche en art).

Au cours de la période évaluée, l'organisation des cursus a été marquée par la création en 2017 du DNA en remplacement du diplôme national d'art plastique (DNAP) pour l'option *Art* et du diplôme national d'art et techniques (DNAT) pour l'option *Design*, mention *Design graphique*.

L'offre de formation concernée par cette évaluation est aujourd'hui répartie en deux cycles, d'une durée respective de trois et deux années, et est validée par :

- un DNA, option *Art*,
- un DNA, option *Design*, mention *Design graphique*,
- un DNSEP, option *Art*,
- un DNSEP, option *Design*, mention *Design graphique*.

Il existe en outre des initiatives de structuration d'un programme de doctorat en co-direction universitaire.

En 2019-2020, l'école a accueilli 298 étudiants (toutes filières et tous sites confondus), en hausse de 17% depuis 2017-2018.

## Fiches d'évaluation des formations

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option *Art* – conférant grade de licence
- Diplôme national d'art, option *Design* – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Art* – conférant grade de master
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Design* – conférant grade de master

# DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

## Présentation de la formation

L'École supérieure d'art et design (ESAD) de Grenoble Valence est née en 2011 de la réunion de deux établissements séparés.

La formation de 1<sup>er</sup> cycle de l'ESAD Grenoble Valence, d'une durée de trois ans conduisant au DNA option Art, regroupe la « phase propédeutique » (1<sup>ère</sup> année) et la « phase programme » (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années) du cursus d'études en art.

La formation a pour vocation de former des artistes et des créateurs destinés à exercer particulièrement dans la sphère de l'art contemporain.

Depuis 2017, l'ESAD a remplacé le DNAP option Art par le DNA option Art.

## Analyse

### Finalité

La formation en 1<sup>er</sup> cycle (DNA) option Art de l'ESAD Grenoble Valence propose d'allier des enseignements techniques soutenus par des compétences théoriques et méthodologiques. L'objectif principal est de transmettre, sur le cursus complet en cinq ans (DNSEP), des aptitudes permettant aux diplômés de s'adapter et de continuer à faire évoluer leurs pratiques après leur sortie de l'école. La formation au DNA est présentée et assumée comme une étape de fondation et d'installation des connaissances et compétences qui permettront à l'étudiant de poursuivre un projet personnel en DNSEP. L'insertion professionnelle après le DNA pour des étudiants ne souhaitant ou ne pouvant pas poursuivre en « phase projet » (DNSEP) est envisagée mais non priorisée.

L'ESAD Grenoble Valence considère que les aptitudes et les compétences acquises par les étudiants lors de ce 1<sup>er</sup> cycle leur permettent d'aborder des champs d'insertion variés et de postuler aux diverses professions du monde de l'art : enseignement artistique, production, médiation et animation culturelle.

La formation expose clairement les connaissances et compétences réparties en deux catégories distinctes : les génériques (méthodologiques, théoriques, linguistique, etc.) et les spécifiques (techniques, technologiques, pratiques) nécessaires à l'obtention du DNA. L'établissement précise que le DNA a surtout vocation à préparer les étudiants à la poursuite d'études en 2<sup>ème</sup> cycle (DNSEP) au sein d'établissements de l'enseignement supérieur (écoles d'art). Ce constat conduit l'établissement à souligner l'importance d'effectuer un parcours complet DNA-DNSEP pour permettre l'insertion professionnelle du diplômé, alors que la professionnalisation doit être effective dès le DNA pour permettre des parcours courts. Les métiers listés (les secteurs culturel et artistique, l'enseignement, l'industrie culturelle) sont présentés comme étant accessibles avec un DNSEP.

Les objectifs de la formation sont identifiés comme visant à former des artistes, des professionnels du monde de l'art (médiateur, animateur, critique) et des enseignants etc. qui exerceront leur activité dans de nombreux domaines.

Les compétences personnelles et professionnelles à acquérir sont elles aussi identifiées et cohérentes avec les attendus des métiers référencés, à l'exception notable de certains métiers requérant la poursuite d'études et/ou l'obtention de concours ce qui n'est pas clairement précisé. L'acquisition progressive de ces compétences, notamment l'acquisition d'un socle théorique solide sur lequel l'établissement met l'accent, permet aux étudiants de développer leurs projets de création dès la 2<sup>ème</sup> année du DNA.

La pluridisciplinarité proposée par l'ESAD Grenoble Valence sur les deux sites et les connaissances techniques, méthodologiques, théoriques (transmises sous forme de cours, d'ateliers, d'échanges, de stages, de voyages et de mises en situation professionnelle) constituent la qualité de la formation dispensée et montrent sa réelle

prise en compte des enjeux professionnels actuels. La formation conduisant au DNA place les étudiants dans une capacité de création et d'échanges les amenant à acquérir lors de la 1<sup>ère</sup> année des connaissances généralistes tant du point de vue des pratiques artistiques que de la théorie (la 1<sup>ère</sup> année à Valence rassemblant les étudiants en option *Art* et en option *Design*). La 2<sup>ème</sup> année quant à elle prolonge et consolide les acquis de la 1<sup>ère</sup> année, tout en orientant l'étudiant vers le développement d'une pratique plastique consciente des enjeux de l'art contemporain (les cohortes options *Art* et *Design* à Valence sont ici séparées). Enfin, la 3<sup>ème</sup> année propose un enseignement plus spécialisé et un suivi personnalisé visant à la préparation du DNA.

Ces objectifs artistiques et scientifiques sont cohérents au regard des enseignements dispensés au cours des trois années de la formation.

Il n'y a pas de formation délocalisée mais une mutualisation des formations. Toutefois, l'ESAD Grenoble Valence propose des enseignements distincts sur les deux sites, conséquence de la présence d'une équipe enseignante et technique différente sur chacun des sites de l'école.

### Positionnement dans l'environnement

À l'échelle régionale, l'ESAD Grenoble Valence se positionne parmi les formations en arts proposées par l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon), l'École supérieure d'art et de design Saint-Étienne (ESADSE), l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA), l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) et l'Université de Saint-Étienne qui proposent des cursus en arts plastiques (options *Art* et *Design*).

L'ESAD Grenoble Valence noue des liens avec ces établissements à l'échelle régionale au sein du réseau ADERA (Association des écoles d'art Rhône-Alpes). Ce réseau permet notamment de mutualiser des moyens (techniques) dans le but d'aider à la professionnalisation des diplômés et de participer à des événements notamment internationaux. L'inscription de l'école dans ce réseau lui permet en outre de bénéficier des partenaires du réseau.

À partir de 2015, l'ESAD Grenoble Valence a participé en tant que membre associé à la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Grenoble Alpes (UGA), permettant ainsi une intégration plus forte de ses étudiants dans la vie étudiante grenobloise et d'être plus étroitement liée aux établissements de cette communauté (l'Institut national polytechnique de Grenoble [INPG], l'Institut d'études politiques [IEP], Grenoble école de management [GEM] et l'École nationale d'architecture de Grenoble [ENSAG]). L'ESAD Grenoble Valence a ainsi établi des conventions avec de nombreux partenaires de la vie étudiante sur les sites de Grenoble et Valence afin de contribuer à l'intégration de ses étudiants. Elle a signé des conventions avec le dispositif Étudiant artiste haut niveau ou l'*International students and scholars office* de l'Initiative d'excellence (IDEX) de l'UGA et participe également aux activités culturelles de la ComUE.

Depuis janvier 2020, l'ESAD doit procéder à la mise en place d'une nouvelle convention d'association avec l'Établissement public expérimental (EPE) Université Grenoble Alpes qui a remplacé la ComUE. Cette participation permet à l'école d'envisager la mise en place d'un 3<sup>ème</sup> cycle au sein de son établissement.

L'école est également associée aux actions menées par l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) qui concernent les étudiants du site de Valence.

Les relations avec l'ENSAG permettent de développer des activités de recherche en commun. L'ESAD gagnerait à se rapprocher de l'École de la Poudrière spécialisée dans le domaine de la réalisation de films d'animation. L'union des deux établissements permet à Valence de se démarquer à l'échelle régionale en proposant un Pôle de l'image (production, création et formation).

L'ensemble de ces conventions, partenariats montre une réelle dynamique d'échanges entre ces établissements qui profitent aux cohortes d'étudiants.

La sensibilisation à la recherche au sein de la formation du 1<sup>er</sup> cycle bénéficie de l'association de l'ESAD Grenoble Valence à l'EPE, de la création d'un conseil de la recherche (CR) spécifique (2011) et des partenariats noués avec les établissements de l'enseignement supérieur en arts.

La formation interagit avec un environnement de recherche extérieur dans le cadre d'ateliers, de conférences, de *workshops*, de projets éditoriaux liés aux activités des programmes de recherche menés par les enseignants de l'ESAD Grenoble Valence avec leurs confrères des écoles d'art en France ou à l'étranger.

L'école présente dans son dossier d'autoévaluation la liste des conventions signées avec ses partenaires ; les conventions relatives à l'environnement de recherche ne sont pas distinguées des autres types de conventions, rendant peu lisibles les conventions signées dans ce domaine. Cette liste montre néanmoins la volonté d'échange de l'ESAD Grenoble Valence et son insertion dans cet environnement de recherche.

Les différents programmes et l'investissement de l'ESAD Grenoble Valence dans les réseaux (réseau peinture, réseau cinéma) montrent que l'établissement souhaite s'investir dans la recherche et que les équipes consacrent du temps à ces activités dans la formation. L'ESAD Grenoble Valence revendique le lien étroit entre la recherche effectuée à l'école et les pratiques et compétences de son équipe enseignante.

Les informations transmises montrent un déséquilibre entre les sites de Grenoble et de Valence, les programmes de recherche et les partenariats favorisant le site de Grenoble. Cet état de fait s'explique très probablement par la proximité de ce dernier à la ville de Grenoble où unités de recherche et structures de recherche y sont implantées, *a contrario* de Valence, où seul est implanté un centre universitaire de 1<sup>er</sup> cycle de l'UGA.

Il est difficile de mesurer réellement l'impact de ces programmes et activités de recherche sur la formation des étudiants du DNA qui incluent plus clairement les étudiants du DNSEP.

L'ESAD Grenoble Valence a mis en place des partenariats, essentiellement locaux et régionaux, avec le milieu de l'art contemporain (bibliothèques, centres d'art, musées, festivals, galeries).

Les partenariats avec les institutions et associations ont pour fonction de permettre et de développer la politique d'exposition de l'école dans et hors les murs sur l'ensemble de ses sites (cinq lieux). Cette politique d'exposition a pour ambition de soutenir la pédagogie et de mettre en contact les étudiants avec les exigences des pratiques curatoriales (accrochage avec les artistes invités). Toutefois, les relations avec l'environnement socio-économique sont trop limitées : l'ESAD Grenoble Valence ne renseigne aucun partenariat privé, aucune entreprise ni partenaire industriel.

L'équilibre entre Grenoble et Valence est au profit de Grenoble qui organise plus d'expositions et propose aux étudiants un espace d'exposition de travaux personnels (Galerie Xavier Jouvin) qui ne semble pas avoir d'équivalent à Valence. L'ESAD Grenoble Valence ne projette pas de proposer l'équivalent à Valence ni de faire bénéficier de cet espace aux étudiants de Valence, ce qui peut apparaître comme un manque.

Concernant la mobilité, celle des étudiants est soutenue notamment par le dispositif Erasmus+ et la distribution de bourses (bourse régionale et bourse du ministère de la Culture). L'augmentation des subventions européennes et régionales indique selon l'école l'efficacité des dispositifs. La mobilité des personnels enseignants, administratifs et techniques est facilitée et encouragée. Entre 2015 et 2018, huit enseignants et personnels administratifs ont bénéficié de cette mobilité. La répartition entre les différents personnels n'est pas précisée.

## Organisation pédagogique

La formation de 1<sup>er</sup> cycle (se faisant en trois années, soit six semestres) est sanctionnée par le DNA option *Art*. La 1<sup>ère</sup> année (semestre 1 et 2) est en tronc commun. Les étudiants de Valence (option *Art* et option *Design*) effectuent donc cette 1<sup>ère</sup> année ensemble. Il existe pour les étudiants des sites de Grenoble et de Valence un accès aux interventions des enseignants chercheurs invités, ainsi qu'aux journées de sensibilisation à la recherche liées aux mutualisations des formations avec l'UGA. Toutefois, la mutualisation des formations s'adresse davantage aux étudiants du DNSEP.

Suite à des restrictions budgétaires, il est important de signaler la baisse du nombre de conférences, voyages et visites proposés, ainsi que la suppression de la prise en charge des frais de transports en train entre les deux sites pour les étudiants, limitant ainsi les synergies entre les deux sites.

La 1<sup>ère</sup> année du DNA est dissociée de la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> années.

L'organisation de la formation est clairement mentionnée, le programme de chaque semestre est détaillé et les objectifs précisément définis. La structure pédagogique est clairement énoncée : sessions d'ateliers recherche et création (ARC), d'ateliers et de *workshops*. La 2<sup>ème</sup> année permet aux étudiants de consolider leurs savoirs théoriques et de commencer une pratique artistique. La 3<sup>ème</sup> quant à elle permet l'acquisition d'une véritable autonomie dans le travail, de développement de recherches et d'expérimentations et la préparation du diplôme. La spécialisation est progressive tout comme l'acquisition de l'autonomie. L'organisation des enseignements apparaît comme cohérente avec les objectifs de la formation.

Les volumes horaires des enseignements en présentiel sont importants. Les crédits ECTS attribués pour chaque unité d'enseignement (UE) (pratique/technique, théorique/langue étrangères) sont cohérents avec les contenus et les objectifs de la formation.

Cependant, le catalogue des cours manque parfois de lisibilité et certains enseignements gagneraient à voir leur contenu clarifié.

Les modalités d'évaluation en contrôle continu sont bien renseignées et reposent beaucoup sur l'oral. La mise en place de rendez-vous collectifs et individuels permet un suivi actif et optimal. L'ESAD Grenoble Valence n'a pas mis en place de dispositif d'aménagement de la formation susceptible d'intégrer des salariés, les aménagements proposés le sont au cas par cas.

L'orientation, après l'année « propédeutique » ne semble pas inciter à la mobilité entre les deux sites. Sur le site de Valence, des tensions existent dans les choix d'orientation des étudiants. L'option *Design graphique* est le choix prioritaire des étudiants mais un quota de places en 2<sup>ème</sup> année est traditionnellement réservé à des étudiants hors établissement (issus de brevets de technicien supérieur - BTS). L'option *Art* peut alors être choisie « par défaut » par les étudiants. L'évolution récente des BTS en diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) sur trois ans, semble cependant faire baisser les demandes d'admission en 3<sup>ème</sup> année et les reporter sur la 4<sup>ème</sup> année.

La professionnalisation au niveau du DNA est essentiellement liée au stage et à la rencontre avec des artistes et des intervenants extérieurs lors de conférences ou d'expositions. La réalisation d'un stage (de durée variable) est obligatoire au cours de la « phase programme ». Les stages ne sont pas véritablement intégrés dans le calendrier du 1<sup>er</sup> cycle contrairement à celui du 2<sup>ème</sup> cycle. Les objectifs stage ne sont pas clairement mentionnés. 21 heures sont attribuées à la vie professionnelle en 3<sup>ème</sup> année mais il n'existe pas de module dédié. La professionnalisation est donc fragile et devrait faire l'objet d'un travail spécifique.

L'année de césure est un dispositif intégré depuis 2015 à l'ESAD Grenoble Valence. Les étudiants en option *Art* de Grenoble s'en saisissent. Toutefois, les conséquences sur les cursus ne sont pas renseignées.

L'ESAD Grenoble Valence a créé un modèle d'annexe descriptive au diplôme (ADD) (ou supplément au diplôme) qu'elle a joint au dossier d'autoévaluation. Sa mise en place est prévue par la direction. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fait partie du dossier remis par l'ESAD Grenoble Valence. Elle est lisible et claire.

Comme mentionné plus haut, la formation inclut dès le 1<sup>er</sup> cycle dans les enseignements proposés une sensibilisation à la recherche avec une implication des enseignants et du personnel de la bibliothèque.

L'ESAD Grenoble Valence dispose sur les deux sites d'ateliers équipés en numérique : vidéo, photo, son, multimédia (à Valence l'accent est mis sur l'atelier d'impression). La formation à ces outils est assurée à Grenoble et à Valence par des équipes fournies et compétentes. Les étudiants disposent ainsi d'un accès aux outils techniques utiles à leur insertion professionnelle. L'ESAD Grenoble Valence propose des pratiques pédagogiques innovantes à travers les ARC proposés. L'école donne cependant une place restreinte au numérique dans la formation, le numérique ici entendu dans sa dimension la plus récente, impliquant l'interactivité, la générativité, la construction de base de données, ou bien encore la pratique de « *net-art* ». Cette dimension technologique de pointe et des usages associés est absente de la formation. Les humanités numériques sont abordées en cours théoriques.

L'ESAD Grenoble Valence est détentrice de la charte Erasmus+ (2014-2020) et dispose d'une subvention européenne pour 40 mobilités. L'envoi d'étudiants du DNA à l'étranger ne figure pas dans la maquette pédagogique. Il est réservé au DNSEP, conformément aux directives ministérielles.

Les étudiants étrangers intègrent uniquement le site de Grenoble (en moyenne 14,5 % des effectifs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles en option *Art*). Aucune information sur les profils des étudiants étrangers intégrés (pays d'origine) n'est transmise. Il n'est pas fait référence d'étudiants intégrés grâce au programme Erasmus+. On peut donc s'interroger sur l'existence de ces échanges. Le site de Grenoble attire environ 20 % d'étudiants étrangers contre 6 % pour Valence. La difficulté à attirer plus d'étudiants étrangers est connue et la direction mise sur le développement de partenariats avec de nouveaux établissements pour corriger cette insuffisance. Pour le site de Valence, la situation n'est pas véritablement abordée. L'établissement devrait miser sur d'autres aspects notamment sur la création d'un site bilingue (français-anglais) et fournir un livret bilingue (français-anglais).

Des cours compris entre 20 et 40 heures par semestre sont réalisés en langue anglaise au sein de l'ESAD Grenoble Valence et sont dispensés par deux enseignants anglophones. En plus des cours spécialisés, quelques enseignements (ARC et *workshops*) se font en anglais. Des conférences se déroulent également en anglais.

Depuis 2019 des enseignants de l'UGA proposent des cours de langues par groupes de niveau visant à permettre aux étudiants du DNA d'atteindre le niveau B2 (référentiel européen) en fin de 3<sup>ème</sup> année. Cette



proposition souligne la prise en compte par l'école de l'importance de la maîtrise de l'anglais dans l'insertion professionnelle. Malheureusement, aucune autre langue ne bénéficie d'un dispositif spécifique.

Des voyages à l'étranger (essentiellement en Union européenne - UE) sont organisés et largement pris en charge par l'école pour les étudiants du DNA. Ces voyages concernent les étudiants de 3<sup>ème</sup> année du site de Grenoble et de Valence.

La mobilité des enseignants est indiquée. Elle est néanmoins peu sollicitée par l'équipe. Seuls huit enseignants et personnels administratifs ont effectué une mobilité entre 2015 et 2018. La direction est consciente de l'importance de ces mobilités qui ont conduit à resserrer les liens entre l'ESAD Grenoble Valence et les établissements internationaux (dans et hors UE) où les mobilités se sont effectuées. L'école a reçu également des enseignants dans le cadre de mobilité : trois enseignants entre 2015 et 2018 et quatre personnels de l'enseignement supérieur pour des formations. Il est à noter la politique volontariste de l'établissement en soutenant financièrement et dispensant d'enseignement certains enseignants dans le cadre de formations complémentaires (par exemple l'obtention d'un doctorat). Cette démarche permet d'assurer une évolution continue des compétences de l'équipe pédagogique.

Il n'y a pas dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement d'éléments permettant d'apprécier une réflexion pédagogique sur les notions de parité/discrimination, réflexions pourtant indispensables au regard des préconisations du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE, 2018).

## **Pilotage**

Le pilotage de la formation est effectué par une direction qui s'appuie sur une gouvernance collégiale répartie entre plusieurs conseils statutaires (conseil d'administration – CA - , conseil de la recherche – CR - , conseil des études et de la vie étudiante - CEVE) dont la composition prévoit une représentation de l'ensemble des acteurs concernés (tutelles, administration, enseignants, étudiants, personnalités extérieures). Entre 2018 et 2020, l'équipe de direction a été presque entièrement renouvelée.

Le personnel affecté à la gestion de la formation semble en rapport avec le nombre d'étudiants fréquentant l'établissement (275 étudiants en moyenne sur la période 2015-2020). On note toutefois une hausse des effectifs étudiants sur la dernière période et en parallèle une perte de deux postes à Grenoble, un poste gelé à Valence et un réattribué à l'option *Design* à Valence.

La formation DNA est principalement délivrée par une équipe de 26 enseignants permanents. Les enseignants sont répartis sur les sites de Grenoble et Valence et aucun enseignant n'intervient sur les deux sites. L'équipe est diverse, presque paritaire et ses compétences sont clairement en accord avec les objectifs de la formation.

La participation des enseignants de l'équipe pédagogique aux instances de pilotage est effective (CA, CEVE, CR).

Des réunions hebdomadaires conduisent à la coordination pédagogique et des séminaires semestriels permettent à tous les acteurs de contribuer à l'évolution pédagogique des formations.

Les étudiants sont présents aux côtés des enseignants au CA, au CEVE et à la commission consultative par site. En début d'année des élections étudiants ont été organisées pour permettre la représentation étudiante dans les instances et lieux de concertation au sein de l'école : représentants d'année (14 étudiants), représentants des étudiants au sein du CEVE (1 étudiant par site et par option, donc 3), du CA (1 étudiant par site, donc 2). Les étudiants tentent par ailleurs de réactiver la constitution d'un bureau des étudiants (BDE).

L'ESAD Grenoble Valence fait également appel à des intervenants extérieurs issus du milieu académique, des institutions publiques et des artistes en lien avec l'art contemporain et le design. Ils sont choisis pour leurs compétences théoriques et/ou pratiques et en complémentarité de l'équipe permanente de l'école. Leur présence est liée aux besoins spécifiques et ponctuels de la formation (conférences, rencontres, *workshops*). La situation économique de l'établissement a conduit la direction à réduire leur participation.

L'autoévaluation est au cœur du projet de l'établissement et engage l'ensemble des équipes plusieurs fois par an.

Les instances de pilotage de la formation (commission consultative par site, CEVE) mises en place par l'établissement permettent à l'équipe pédagogique et administrative de recevoir les demandes des étudiants et de connaître leurs évaluations des enseignements. Cette transmission est complétée par les retours des coordinateurs d'année et par un dispositif électronique.



Il faut souligner que l'ESAD Grenoble Valence a pris en compte les remarques du précédent rapport d'évaluation du Hcéres, notamment en ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants. En 2018, de nouveaux outils de consultation des étudiants ont été proposés : un questionnaire revu par les étudiants, un temps de rencontre semestriel appelé « Agora » et un temps appelé « Bilan ». La situation sanitaire a stoppé ce dispositif d'évaluation et seul le questionnaire a été mis en place. La direction tente d'apporter des solutions techniques, pédagogiques, matérielles, logistiques etc. pérennes aux demandes des étudiants. Toutefois, il est difficile de se prononcer sur les remarques des étudiants et les actions engagées faute d'exemple et de détail sur les résultats des questionnaires.

La prise en compte des remarques a également donné lieu au renforcement des apprentissages pratiques et techniques pris en charge par les techniciens et assistants d'enseignements responsables d'ateliers auprès des étudiants de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années du DNA.

Les modalités d'évaluation des étudiants (contrôle continu et bilan - dossier/oral/accrochage) sont renseignées et correspondent aux exigences de crédits ECTS. Le déroulé des modalités d'évaluation est détaillé année par année, distinguant unité de recherche et unité de cours et fait l'objet d'une présentation écrite (le catalogue des enseignements) et orale transmise par les équipes pédagogiques.

Les jurys du DNA sont clairement notifiés aux étudiants. La manière de constituer les jurys est précisée et une attention particulière est portée à la parité.

L'ESAD Grenoble Valence n'est pas équipée pour recevoir sur le site de Grenoble des étudiants à mobilité réduite contrairement au site de Valence qui grâce aux rénovations peut accueillir ces derniers. Les travaux prévus à Grenoble pourront sans doute faire évoluer l'accueil sur le site.

Depuis 2017, l'école accueille des étudiants en double cursus dans le cadre de la convention avec l'UGA « Artiste de haut niveau ». Il n'est pas indiqué si cet accueil se fait en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> cycle.

Il n'est pas fait mention d'un projet visant à intégrer des étudiants grâce aux projets d'égalité des chances soutenus par l'association d'éducation populaire i.PEICC.

La possibilité de se réorienter est envisagée et rendue possible grâce au système de crédits ECTS dit « système de passerelle » qui permet de procéder au transfert des étudiants de l'école vers d'autres établissements dispensant des formations supérieures.

Une « cellule professionnelle » est en train de voir le jour sur les deux sites au sein des centres de documentation. Ces dispositifs de qualité facilitent les démarches des étudiants et diplômés et montrent l'investissement de l'établissement dans l'aide et le suivi des étudiants.

## **Résultats constatés**

La formation de 1<sup>er</sup> cycle proposée par l'ESAD Grenoble Valence est différemment attractive selon les sites. Les effectifs étudiants de l'école sont en hausse sur le site de Grenoble, ils sont stables sur le site de Valence.

Le site de Grenoble est plus attractif au niveau régional que national. Le site de Valence, et notamment l'option *Design graphique*, attire de façon plus équilibrée des étudiants régionaux et nationaux. La part d'étudiants étrangers est plus importante à Grenoble qu'à Valence, mais globalement en baisse sur la période. Le pourcentage d'inscriptions internationales est inférieur à la moyenne nationale pour le site de Valence, et aligné à la moyenne nationale pour Grenoble. Il est important de signaler que cette différence entre les deux sites peut s'expliquer aussi par le fait que Valence ne peut pas avoir la même attractivité que Grenoble. Il s'agit en effet d'une ville de taille plus modeste qui n'accueille que des formations de 1<sup>er</sup> cycle, alors que Grenoble est une métropole et un grand centre universitaire. La présence de l'ESAD à Valence est en ce sens exceptionnelle pour la ville.

Environ 40 % des étudiants sont boursiers et cette part reste stable entre 2015 et 2019. Ce pourcentage est proche des moyennes nationales.

L'accès à la formation en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années sur dossier et passage devant la commission d'admission externe n'est pas renseigné. Le nombre de dossiers présentés n'est pas indiqué, les résultats ne sont pas mentionnés.

Le taux de réussite au DNA est de 100 % sur les deux sites. Le suivi des taux d'abandon et de réorientation entre les première et deuxième année n'est pas facilité par la présentation des données. Mais ce taux, qui apparaît comme étant supérieur à 20 %, est important.

Le suivi des diplômés du DNA lorsqu'ils quittent l'établissement est difficile. Seul 20 % des *alumni* (DNA et DNSEP confondus) ont répondu à la dernière enquête de suivi des diplômés. Les choix réalisés par l'ESAD Grenoble Valence concernant l'établissement des statistiques, ne distinguant pas les cycles et les options, réduit les possibilités d'analyse. Il est affiché un taux d'insertion hors poursuite d'études de 71 % (DNA et DNSEP confondus). Le rapport ne permet que dans une certaine mesure d'évaluer l'adéquation entre le contexte socio-économique régional et les perspectives d'emploi. L'ESAD Grenoble Valence souligne que l'insertion des diplômés en art est meilleure après l'obtention d'un DNSEP (la poursuite d'études étant d'ailleurs encouragée dans les objectifs affichés de la formation). Selon la direction, 46 % des diplômés du DNA poursuivent des études dans un 2<sup>ème</sup> cycle.

Toutefois, il est à noter que, dans le cadre de l'évaluation par les étudiants, les diplômés interrogés déplorent que les enseignements de l'ESAD Grenoble Valence ne soient que trop peu professionnels et trop peu techniques.

## Conclusion

### Principaux points forts

- L'importance accordée aux enseignements théoriques et la pertinence de l'équipe pédagogique afférente.
- Une direction ayant à cœur de mettre en œuvre l'autoévaluation et de prendre en compte les remarques des étudiants.
- Un adossement réel à l'UGA, via notamment la mutualisation d'enseignements.
- L'aide financière et la dispense d'enseignement pour ses enseignants dans le cadre d'une formation complémentaire.

### Principaux points faibles

- Une trop faible synergie entre les deux sites.
- La baisse budgétaire impacte le fonctionnement de l'établissement (enseignements techniques, mobilités, synergies intersites, etc.).
- L'absence de module clairement dédié à la vie professionnelle.
- L'absence d'attractivité, notamment internationale, de l'option Art sur le site de Valence.
- L'inscription dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel très centrée sur les institutions et les associations, s'appuyant peu sur les autres acteurs (entreprises, etc.).

### Analyse des perspectives et recommandations

La synergie entre les deux sites doit faire l'objet d'une attention particulière et donner lieu à l'écriture d'un projet spécifique. Les différences d'histoires et de contextes socio-économiques et socio-culturels entre Grenoble et Valence rendent cet exercice délicat mais primordial du point de vue de la lisibilité de l'offre pédagogique et de l'attractivité de l'ESAD Grenoble Valence. L'harmonisation des calendriers (entre sites et options), l'ouverture de séquences pédagogiques en visioconférences, sont des premiers pas qu'il conviendra de poursuivre. Les expériences acquises au regard de la situation sanitaire singulière doivent permettre d'accélérer les rapprochements en conservant les spécificités des couples option/site.

La direction doit continuer à prendre en compte les avis des étudiants et de ses diplômés, notamment leurs remarques concernant les enseignements de l'ESAD Grenoble Valence jugés trop peu professionnels et trop peu techniques. Les adaptations concernant les maquettes pédagogiques, intégrant notamment les assistants techniques, doivent être poursuivies mais ne pourront compenser entièrement la diminution du taux d'encadrement par étudiant. Des refontes plus profondes de certains modes d'enseignement sont à prévoir.

Les enseignements relatifs à la professionnalisation semblent en retrait à l'heure actuelle. La mise en place d'un module « vie professionnelle » dans la maquette serait utile pour l'insertion professionnelle des étudiants qui pour l'instant relève de la bonne volonté de l'ensemble de l'équipe sans obligation clairement identifiée et listée. Il conviendrait également d'investiguer d'autres formes d'enseignements ou de partage d'expériences relatifs aux pratiques professionnelles.

Il serait également souhaitable de renforcer l'attractivité de la formation DNA option *Art*, surtout sur le site de Valence. La communication spécifique autour de cette option pourrait être renforcée et s'appuyer sur la collectivité territoriale, soutien réaffirmé de l'option à Valence.

Le soutien fort que les collectivités territoriales apportent au projet de l'établissement n'étant pas pleinement garanti sur le long terme, la direction de l'établissement doit veiller à ce que la baisse des subventions n'impacte pas significativement la qualité de l'enseignement et n'entrave pas son développement. Il est impératif de compenser cette perte de ressources et de trouver des solutions, y compris internes, afin de limiter cette érosion. Le gel de poste est problématique et conduit à fragiliser la formation elle-même.

Le bassin social qui entoure l'école demande à être davantage pris en compte. L'ESAD Grenoble Valence pourrait faire évoluer son inscription dans son environnement socio-économique et socio-professionnel pour diversifier ses partenaires.

L'école pourrait mettre en place des démarches afin de s'investir comme d'autres écoles d'art aux projets d'égalité des chances soutenu par l'association d'éducation populaire i.PEICC.

# DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

## Présentation de la formation

Le 1<sup>er</sup> cycle de formation de l'École supérieure d'art et design (ESAD) Grenoble Valence dispensé sur son site de Valence conduit au DNA option *Design*. La mention *Design graphique* indique le secteur d'activité vers lequel mène cette formation définie par sa dimension professionnalisante.

Cette formation en trois ans (soit six semestres), place le mode projet au centre des logiques d'apprentissage. La formation est récente sous cette forme (2017) mais bénéficie de l'expérience acquise grâce à l'ancien diplôme national d'arts et techniques (DNAT).

## Analyse

### Finalité

La formation du DNA option *Design*, mention *Design graphique*, est pensée à travers l'expérience précédente de l'ancien diplôme DNAT, en gardant sa qualité de préparation professionnelle tout en faisant du mode projet le pivot de l'apprentissage. Les projets partagés, projets de recherche personnelle, projets de diplôme, démontrent que la formation qui prépare au DNA option *Design*, mention *Design graphique* s'accompagne d'une vision en interaction avec la vie professionnelle et la poursuite des études.

La finalité de la formation est d'offrir un socle de connaissances et de compétences (notamment techniques) en prise avec les exigences de la transition numérique et teintées d'une forte dimension culturelle.

Dans un contexte où les champs d'activité du design graphique se diversifient, deux secteurs sont identifiés, dans lesquels les étudiants en design graphique sont appelés à intervenir après leur formation : la communication visuelle au service du secteur public ou d'entreprises privées, la production culturelle, l'édition, l'apprentissage et la diffusion de la connaissance.

Avec deux champs d'activité à l'horizon, les étudiants acquièrent des savoirs et techniques qui leur permettent de concevoir des projets de design graphique et des applications (identités visuelles, systèmes de signalétique, projets d'édition, typographie et images, ergonomie d'interface ou systèmes interactifs complexes) en associant ou non des contenus et des supports numériques et analogiques.

L'enseignement par projet doit permettre aux étudiants d'amorcer une démarche plus prospective qui permet d'envisager ensuite une orientation vers la recherche qui s'appuie sur des savoirs théoriques et sur un savoir-faire technique. L'enseignement par projet favorise également une implication directe de l'étudiant, une participation active et une capacité de travail collaboratif.

### Positionnement dans l'environnement

L'ESAD Grenoble Valence s'appuie sur la bonne organisation des écoles supérieures réunies au sein de l'association des écoles d'art Auvergne-Rhône-Alpes (ADERA) : Lyon, Annecy, Saint-Étienne, Grenoble-Valence. L'établissement a su tirer parti des rapprochements observés au sein de l'Université Grenoble Alpes (UGA) et de la réunion des établissements d'enseignement supérieur de la Drôme avec ceux des départements voisins. Les résultats tangibles de ces rapprochements sont nombreux.

À partir de 2015, l'ESAD Grenoble Valence a participé en tant que membre associé à la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Grenoble Alpes (UGA), permettant ainsi une intégration plus forte de ses étudiants dans la vie étudiante grenobloise et d'être plus étroitement liée aux établissements de cette communauté (l'École nationale d'architecture de Grenoble [ENSAG], l'Institut national polytechnique de Grenoble [INPG], l'Institut d'études politiques [IEP], Grenoble école de management [GEM]). L'ESAD Grenoble Valence a ainsi établi des conventions avec de nombreux partenaires de la vie étudiante sur les sites de Grenoble et Valence afin de contribuer à l'intégration de ses étudiants. Elle a signé des conventions

avec le dispositif Étudiant artiste haut niveau ou l'*International students and scholars office* de l'Initiative d'excellence (IDEX) de l'UGA et participe également aux activités culturelles de la ComUE.

Depuis janvier 2020, l'ESAD doit procéder à la mise en place d'une nouvelle convention d'association avec l'Établissement public expérimental (EPE) Université Grenoble Alpes qui a remplacé la ComUE. Cette participation permet à l'école d'envisager la mise en place d'un 3<sup>ème</sup> cycle au sein de son établissement.

Au niveau international, l'établissement se positionne principalement à travers les mobilités internationales étudiantes (entrantes et sortantes) et grâce à la participation à des événements organisés via le réseau ADERA. La reconnaissance de l'option *Design graphique* à l'échelle nationale devrait permettre à l'établissement d'avoir une stratégie internationale plus ambitieuse.

L'ESAD Grenoble Valence a établi des conventions avec de nombreux partenaires de la vie étudiante sur les sites de Grenoble et Valence afin de contribuer à l'intégration de ses étudiants. L'ESAD Grenoble Valence est associée aux actions menées par l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) qui concernent les étudiants du site de Valence. Les relations avec l'ENSAG permettent de développer des activités de recherche en commun. L'ESAD gagnerait à se rapprocher de l'École de la Poudrière spécialisée dans le domaine de la réalisation de films d'animation. L'union des deux établissements permet à Valence de se démarquer à l'échelle régionale en proposant un Pôle de l'image (production, création et formation).

L'ensemble de ces conventions, partenariats montre une réelle dynamique d'échanges entre ces établissements qui profitent aux cohortes d'étudiants.

L'environnement de l'établissement présente de nombreux atouts parmi lesquels la densité et la richesse de son tissu culturel et économique. L'établissement y entretient des relations fructueuses avec des structures du domaine socio-économique mais pas assez, voire quasiment pas, avec les acteurs autres que les associations ou les institutions publiques. Le dossier d'autoévaluation de l'établissement l'admet en soulignant, à juste titre, l'intérêt de celles qui pourraient être établies ou consolidées avec des industries créatives, des médias, des entreprises privées productrices de biens et de services afin de tirer pleinement parti de l'ouverture de la formation à de la communication visuelle et à l'innovation technologique.

La politique de la recherche se décide au sein du conseil scientifique (CS) de l'ESAD Grenoble Valence, et elle bénéficie du soutien de la Direction générale de la création artistique (DGCA), du ministère de la Culture, de la Maison de la création et de l'innovation (MACI), de l'UGA et de financements européens.

## Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est conforme à la structure européenne fixée pour l'enseignement supérieur. Les unités d'enseignement (UE) comprennent dès lors des objectifs d'apprentissage détaillés qui reflètent la finalité du programme qui mène au DNA option *Design*, mention *Design graphique*.

Le programme d'enseignement concourt à transmettre une capacité d'appréhender le sens des projets sur lesquels les étudiants auront à intervenir. Celle-ci est articulée à une capacité de réflexion sur la dimension plastique du design et du graphisme. Les apprentissages proposés engagent l'étudiant à prendre la mesure des processus de communication, de transmission, d'échanges et de partage propres au design graphique.

Les modalités de l'enseignement par projet permettent d'exercer une pensée globale et complexe. Conjointement à ces modalités, un étudiant diplômé du DNA aura suivi des UE portant sur la pratique du code orientée web, le design d'interfaces web et l'élaboration de prototypes pour des objets interactifs, l'approche critique de la théorie des médias, les rapports entre signe-graphisme-interface, les techniques d'animation graphique et d'édition d'images en mouvement, et l'esthétique des données au-delà de l'informatique.

Trois UE principales, distribuées sur les six semestres, permettent successivement à l'étudiant de s'initier aux techniques et à la pratique artistique, de faire du design graphique en se familiarisant avec diverses méthodes de mise en œuvre des projets, d'amorcer une recherche et des expérimentations personnelles. Ces UE traduisent une organisation pédagogique qui soutient le développement de qualités d'imagination et d'écriture, et qui encourage l'élaboration de langages visuels singuliers en réponse aux besoins de communication de la société contemporaine.

L'établissement dispose d'un ensemble d'ateliers techniques adéquats et de l'équipement technologique nécessaire aux enseignements en matière de design graphique. Cependant, le manque de moyens humains a engendré des difficultés à assurer les enseignements techniques. Les techniciens jouent un rôle nouveau et important, mais encore trop limité dans ses apports. Des logiques d'apprentissage entre pairs se sont développées, mais peuvent amener à rompre l'équité entre les étudiants. La progressivité des acquisitions est

perturbée par cette difficulté à transmettre des savoir-faire techniques et à assurer l'autonomie des étudiants dans leurs pratiques. Ce constat est partagé par les différents acteurs de l'ESAD Grenoble Valence, mais aucune dynamique n'a été identifiée pour y mettre fin.

La formation inclut dès le 1<sup>er</sup> cycle une sensibilisation à la recherche, dispensée par des enseignants chercheurs de l'établissement. L'apprentissage d'une méthodologie de base en matière de recherche qui soutient la rédaction du mémoire est étroitement associé au développement d'un projet de design graphique.

L'établissement veille à communiquer de façon détaillée le programme pédagogique du DNA, via une brochure d'information et un catalogue des cours ainsi que des documents accessibles et téléchargeables.

Si la pédagogie de l'option intègre durant les trois années de formation initiale la question de la professionnalisation, le rapport met en lumière le temps réduit de stage en entreprises entraîné par le passage du DNAT vers le DNA. Une information plus détaillée permettrait de mieux comprendre la politique qu'entend mener l'établissement, à moyen et à long terme, en ce qui concerne l'encadrement apporté aux étudiants en vue de leur insertion professionnelle au niveau du DNA, notamment en interaction avec le milieu socio-culturel et économique régional.

### **Pilotage**

Le fonctionnement de la gouvernance des sites de Valence et de Grenoble favorise un pilotage cohérent de la formation. Les instances de pilotage sur le site de Valence correspondent à la taille de cet établissement.

La formation est assurée par une équipe qui réunit des enseignants au bénéfice d'une activité dans différents champs de la communication visuelle et de la recherche auxquels s'associent ponctuellement des intervenants extérieurs. La formation bénéficie ainsi d'une équipe pédagogique expérimentée et d'une organisation pédagogique certes classique mais efficace.

Le pilotage de la formation par une équipe resserrée favorise une gouvernance efficiente et une exigence de qualité et de suivi permanent qui est portée par les enseignants comme par les étudiants. L'évaluation des enseignements se passe à plusieurs niveaux. Cela permet des rencontres informelles entre l'administration et les enseignants, mais aussi avec les étudiants. La commission consultative de site et le conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) jouent cependant un rôle important dans la circulation des informations concernant le réajustement des formations durant l'année.

Journées d'étude, publications, événements ou projets de l'unité de recherche contribuent à faire de Valence un site de formation en design graphique reconnu.

Les synergies entre les sites et entre les options sont facilitées au niveau de la gouvernance d'établissement mais restent peu fréquentes et soumises à des conditions extérieures (notamment les conditions qui limitent la mobilité étudiante). Si le rapport permet de mesurer que des rapprochements avec le site de Grenoble sont effectifs, des précisions pourraient être apportées sur la façon dont ils nourrissent, au niveau du DNA, le programme de l'option *Design*.

La visite de l'établissement confirme des résultats contrastés concernant les synergies : l'établissement cherche à favoriser le travail en équipe sur les deux sites d'une part (tenue de séminaires semestriels, de cours en commun et de programmes de recherche inter-sites notamment) mais les difficultés restent réelles. Le soutien non assuré à moyen terme des collectivités locales freinent ces rapprochements.

L'établissement s'est emparée de la question du rôle des étudiants dans le pilotage des formations. Une agora qui se tient sur chaque site de l'ESAD Grenoble Valence est aussi inscrite dans les emplois du temps, ce qui facilite les moments de rencontre. La création d'un modèle d'annexe descriptive au diplôme (ADD ou supplément au diplôme) est à saluer. Le fait qu'elle porte sur chaque semestre permet à chacun des étudiants d'avoir une fiche précise. Sa mise en place est prévue par la direction.

De façon générale, l'implication étudiante est à saluer. En début d'année des élections étudiants ont été organisées pour permettre la représentation étudiante dans les instances et lieux de concertation au sein de l'école : représentants d'année (14 étudiants), représentants des étudiants au sein du CEVE (1 étudiant par site et par option, donc 3), du CA (1 étudiant par site, donc 2). Il faut rappeler que la présence d'étudiants dans les conseils de l'établissement est essentielle car ils peuvent ainsi participer aux débats, comprendre et expliquer auprès de leurs pairs les décisions politiques sur des enjeux pédagogiques qui les concernent en premier lieu.



Deux questionnaires sont envoyés aux étudiants et aux diplômés. Le premier, modifié en 2017 à leur initiative, concerne l'évaluation des enseignements, l'autre prend la mesure de l'insertion des diplômés. Ils sont anonymes. Les résultats sont analysés et des mesures sont discutées par le CEVE. Seul un cinquième des personnes contactées ont répondu à l'enquête auprès des anciens diplômés. Ce faible pourcentage de réponses ne permet pas, en dépit de l'enquête complète qui est proposée, d'avoir une vision d'ensemble de l'insertion.

Un soutien à l'insertion professionnelle est en place, avec une cellule relais entre l'équipe pédagogique, les étudiants et les diplômés. L'école leur apporte ainsi un soutien (technique) pour la rédaction d'appels à candidature, veille à leur transmettre des offres (stages, emplois, concours, résidences etc.) et collecte des données concernant leur parcours. Cependant, aucune donnée concernant ce dispositif n'est mentionné pour l'option *Design*. La visite d'établissement a confirmé qu'il est considéré comme perfectible par les étudiants, les enseignants et la direction. Si le projet de 6<sup>ème</sup> année est pensé en réponse à cette situation, il devrait être soigneusement défini afin de ne pas simplement déplacer le problème que constitue le seuil de l'école au sortir des études.

### Résultats constatés

Les instances de pilotage fonctionnent bien et ont permis à la direction de mettre en place un calendrier harmonisé entre les sites parmi les mesures concrètes favorables à la coopération au sein de l'établissement et avec l'université.

La formation en design sur le site de l'ESAD à Valence occupe une position singulière, clairement définie dans le paysage de l'enseignement supérieur du design graphique.

Le bilan statistique effectué par l'établissement concernant l'entrée en 1<sup>ère</sup> année et le passage en 2<sup>ème</sup> année fournit des données suffisantes pour mesurer l'attractivité de la formation tant auprès d'étudiants qui souhaitent rejoindre l'établissement qu'auprès de ceux qui le fréquentent déjà au niveau propédeutique.

Cependant, le *numerus clausus* (8 à 10 places sur 16 par classe), établi pour faciliter l'entrée par équivalence en 2<sup>ème</sup> année de diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS), dessert les étudiants de l'établissement. Ces contraintes dans l'orientation suscitent quelques frustrations côté étudiant et n'encouragent pas la mobilité entre les deux sites en cours de formation.

La formation s'appuie sur un projet solide et une équipe enseignante particulièrement pointue dans son domaine. L'établissement répond ainsi à une ambition de proposer dès le niveau du DNA une véritable spécialisation en design graphique.

Les étudiants occupent une place réelle dans les instances de de pilotage de l'établissement. Les mesures concrètes prises suite à leurs remarques restent cependant insuffisantes en regard des attentes prioritaires exprimées : clarification du rôle de leurs représentants, réponses adéquates à la problématique de la parité et de la discrimination (l'établissement tente d'y répondre par une charte en cours de rédaction).

La formation a trouvé un équilibre entre ce qui fait la force de l'enseignement du design graphique et les exigences d'une pédagogie dirigée vers la recherche. À l'issue du diplôme DNA, l'étudiant a en effet aussi bien la capacité et le choix, de s'insérer professionnellement que d'opter pour une poursuite d'études orientées vers l'écriture personnelle et la recherche. Depuis le passage du DNAT au DNA, la formation implique toutefois le passage d'une grande majorité de ses étudiants vers le DNSEP où la question du projet devient non seulement centrale mais absolument prioritaire.

Le taux d'insertion professionnelle dans le champ de la création est proche de 50 % pour l'ensemble de la formation. Ce taux brut est dans la moyenne de formations similaires. L'évaluation ne permet cependant pas de mesurer précisément l'adéquation avec le contexte socio-économique régional et les perspectives d'emploi.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une transition vers un enseignement par projet avec une attention aux recommandations de la précédente évaluation du Hcéres.
- Une ouverture aux métiers du design graphique et numérique et une visibilité claire sur ces métiers.



- Un projet pédagogique équilibré entre un enseignement de compétences professionnelles et une sensibilisation à la recherche.
- Une organisation pédagogique faisant la part belle à l'écoute et à la concertation.
- Des instances de pilotage bien en place, incluant les étudiants de façon constructive, autour d'une équipe pédagogique resserrée et compétente.
- Des opportunités réelles de partenariats culturels et académiques, créées et soutenues par les collectivités territoriales siégeant au CA de l'école.

#### **Principaux points faibles :**

- Une évolution budgétaire et un effectif d'encadrement en baisse qui ne favorisent pas la réalisation de nouveaux projets.
- Une synergie entre les deux sites qui a du mal à se mettre en place.
- Un manque de lisibilité des cursus possibles, au regard de l'organisation multi-sites, qui peut décourager des vocations.
- L'inscription dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel trop centrée sur les institutions et les associations, s'appuyant peu sur les autres acteurs (entreprises, etc.).

#### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La question de l'orientation à la fin de l'année propédeutique et de l'équivalence entre BTS et DNA pourrait nécessiter des ajustements tenant compte de l'évolution récente du BTS en diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) sur trois ans qui peut à terme conduire à une baisse des demandes en 2<sup>ème</sup> année et un report vers la 4<sup>ème</sup> année des demandes d'admission en cours de cursus.

La stratégie d'inscription dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel en appui à la pédagogie et à la recherche, s'appuie sur une analyse précise des potentiels et des forces en présence sur le territoire de la vallée du Rhône. Si des perspectives réjouissantes se dessinent grâce à plusieurs partenariats, celles-ci nécessiteront d'être appuyées par des ressources humaines et des moyens financiers qui restent en partie à trouver.

La synergie entre les deux sites doit faire l'objet d'une attention particulière et de l'écriture d'un projet spécifique. Les différences d'histoires et de contextes socio-économiques et socio-culturels des sites de Grenoble et de Valence rendent cet exercice délicat mais primordial d'un point de vue de la lisibilité de l'offre pédagogique, et de l'attractivité de l'ESAD Grenoble Valence. L'harmonisation des calendriers (entre sites et options), l'ouverture de séquences pédagogiques en visioconférences, sont des premiers pas qu'il conviendra de poursuivre. Les expériences acquises au regard de la situation sanitaire singulière doivent permettre d'accélérer les rapprochements en conservant les spécificités des couples option/site. Le mode opératoire de la coopération administrative et pédagogique entre les deux sites peut être précisé sans que la structure ne perde en flexibilité, qui est l'un de ses points forts.

La direction doit continuer à prendre en compte les avis des étudiants et de ses diplômés afin d'adapter si besoin la maquette pédagogique, de manière différenciée en fonction des sites. Les adaptations concernant les maquettes pédagogiques, intégrant notamment les assistants techniques, doivent être poursuivies mais ne pourront compenser entièrement la diminution du taux d'encadrement par étudiant. Des refontes plus profondes de certains modes d'enseignement sont à prévoir.

Le soutien fort que les collectivités territoriales apportent au projet de l'établissement n'étant pas pleinement garanti sur le long terme, la direction de l'établissement doit veiller à ce que la baisse des subventions n'impacte pas significativement la qualité de l'enseignement et n'entrave pas son développement. Il est impératif de compenser cette perte de ressources et de trouver des solutions, y compris internes, afin de limiter cette érosion. L'ESAD Grenoble Valence pourrait faire évoluer son inscription dans son environnement socio-économique et socio-professionnel pour diversifier ses partenaires, d'autant que la formation bénéficie d'une reconnaissance certaine au niveau national. Il est sans doute pertinent d'investiguer les relations partenariales et les supports pédagogiques possibles en s'appuyant sur la dynamique de la vallée du Rhône.

Les possibilités de mener des cursus inter-sites, y compris des scénarii à double option en design graphique sont à explorer en tenant compte de la difficulté que représente la situation budgétaire encore fragile. Cependant, les effectifs étant réduits, l'établissement doit veiller à fixer des priorités fortes et à lutter contre les effets de dispersion et de surchauffe.

S'interroger sur la stratégie autour des questions de gestion de l'empreinte de l'activité et de l'importance du numérique dans ces métiers permettrait d'envisager également les évolutions possibles de la formation.

# DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

## Présentation de la formation

La formation en 2<sup>ème</sup> cycle option *Art* de l'École supérieure d'art et design (ESAD) Grenoble Valence, appelée « phase projet », s'appuie sur des connaissances et compétences réparties en deux catégories distinctes : les génériques (méthodologiques, théoriques, linguistique, etc.) et les spécifiques (techniques, technologiques, pratiques) nécessaires à l'obtention du DNSEP.

L'établissement précise que le DNSEP prépare les étudiants à un ensemble de métiers et permet la poursuite d'étude en 3<sup>ème</sup> cycle au sein d'établissements de l'enseignement supérieur, hors de l'ESAD qui ne propose pas encore de formation de ce niveau en art.

Le cursus vise à former des artistes et des professionnels intégrés dans le monde de la création, de l'enseignement, de l'animation culturelle, de la médiation culturelle, de la diffusion artistique et de la critique.

## Analyse

### Finalité

Les compétences personnelles et professionnelles à acquérir sont identifiées et cohérentes avec les attendus des métiers référencés. Toutefois certains métiers requièrent la poursuite d'études et/ou l'obtention de concours ce qui n'est pas clairement précisé. L'acquisition progressive des compétences personnelles (autonomie) et professionnelles (maîtrise technique, conduite de projet, analyse critique) identifiées, permettent le développement du projet personnel, la production d'œuvres, le tout fondé sur la maîtrise des outils méthodologiques de création et de recherche.

La pluridisciplinarité proposée par l'ESAD sur les deux sites (Grenoble et Valence) et les connaissances techniques, méthodologiques, théoriques (transmises sous formes de cours, d'ateliers, d'échanges, de stages, de voyages et de mises en situation professionnelle) constituent la qualité de la formation dispensée et montrent sa réelle prise en compte des enjeux professionnels actuels.

La formation conduisant au DNSEP option *Art* place les étudiants dans une capacité de création, de réflexion et d'échanges les amenant à acquérir en deux ans les compétences et connaissances nécessaires à leur intégration professionnelle.

Ces objectifs scientifiques et professionnels sont cohérents au regard des enseignements dispensés au cours des deux années de la formation.

Les débouchés pour les diplômés sont renseignés et détaillés.

L'ESAD Grenoble Valence, née en 2011 de la réunion de deux établissements séparés, propose des enseignements distincts sur les deux sites, conséquence de la présence d'une équipe enseignante et technique différente sur chacun des sites de l'école.

### Positionnement dans l'environnement

À l'échelle régionale, l'ESAD Grenoble Valence se positionne parmi les formations proposées par l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon), l'École supérieure d'art et de design Saint-Étienne (ESADSE), l'École supérieure d'art Ancey Alpes (ESAAA), l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) et l'Université de Saint-Étienne, qui proposent des cursus en arts plastiques (options *Art* et *Design*).

L'ESAD Grenoble Valence noue des liens avec ces établissements à l'échelle régionale au sein du réseau ADERA (Association des écoles d'art Rhône-Alpes). Le réseau ADERA permet notamment de mutualiser des

moyens (techniques) dans le but d'aider à la professionnalisation des diplômés et de participer à des événements notamment internationaux. L'école bénéficie en outre des partenaires de ce réseau.

À partir de 2015, l'ESAD Grenoble Valence a participé en tant que membre associé à la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Grenoble Alpes (UGA), permettant ainsi une intégration plus forte de ses étudiants dans la vie étudiante grenobloise et d'être plus étroitement liée aux établissements de cette communauté (L'Institut national polytechnique de Grenoble [INPG], L'Institut d'études politiques [IEP], Grenoble école de management [GEM] et l'École nationale d'architecture de Grenoble [ENSAG]). L'ESAD Grenoble Valence a ainsi établi des conventions avec de nombreux partenaires de la vie étudiante sur les sites de Grenoble et Valence afin de contribuer à l'intégration de ses étudiants. Elle a signé des conventions avec le dispositif Étudiant artiste haut niveau ou l'*International students and scholars office* de l'Initiative d'excellence (IDEX) de l'UGA et participe également aux activités culturelles de la ComUE.

Depuis janvier 2020, l'ESAD Grenoble Valence doit procéder à la mise en place d'une nouvelle convention d'association avec l'Établissement public expérimental (EPE) Université Grenoble Alpes qui a remplacé la ComUE. Cette participation permet à l'ESAD d'envisager la mise en place d'un 3<sup>ème</sup> cycle au sein de son établissement.

L'école est également associée aux actions menées par l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) qui concernent les étudiants du site de Valence.

Les relations avec l'ENSAG lui permettent de développer des activités de recherche en commun.

L'ESAD Grenoble Valence gagnerait à se rapprocher de l'École de la Poudrière spécialisée dans le domaine de la réalisation de films d'animation. L'union des deux établissements permet à Valence de se démarquer à l'échelle régionale en proposant un Pôle de l'image (production, création et formation).

L'ensemble de ces conventions et partenariats montre une réelle dynamique d'échanges entre ces établissements qui profitent aux cohortes d'étudiants.

La sensibilisation à la recherche au sein de la formation du 2<sup>ème</sup> cycle bénéficie de l'association de l'ESAD Grenoble Valence à l'EPE, de la création d'un conseil de la recherche spécifique (2011) et des partenariats noués avec les établissements de l'enseignement supérieur en arts.

La formation inclut dans les enseignements proposés une initiation à la recherche sous la forme de séminaires et de programmes de recherche. Ils visent au renforcement de l'apprentissage des principes méthodologiques de la recherche et de la rédaction du mémoire dispensés par des enseignants chercheurs de l'établissement, associée au développement de leur projet personnel et de la production d'œuvres.

La politique de la recherche se décide au sein du conseil scientifique. L'ESAD porte ou participe à des programmes de recherche. Le programme Hospitalité est devenu une unité de recherche dans l'option *Art* de l'ESAD Grenoble Valence. Le rapprochement de l'UGA vise à élaborer à terme une formation doctorale sur le modèle d'un doctorat « recherche-crédation ». Un programme de doctorat est signalé comme financé par la Direction générale de la création artistique (DGCA) par l'établissement, en partenariat avec l'Université, sans plus de précision. Ce programme aurait pour objectif de promouvoir les dispositifs de création de 3<sup>ème</sup> cycle au sein des écoles d'art. Ce point demanderait à être éclairci.

Dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement, les conventions relatives à l'environnement de recherche ne sont pas distinguées des autres types de conventions, rendant peu lisibles les conventions signées dans ce domaine et ne sont pas datées. La liste montre néanmoins la volonté d'échange de l'ESAD et son insertion dans cet environnement de recherche.

Les différents programmes et l'investissement de l'ESAD Grenoble Valence dans les réseaux (peinture, cinéma) montrent que l'établissement souhaite s'investir dans la recherche et que les équipes consacrent du temps à ces activités dans la formation. L'école revendique le lien étroit entre la recherche effectuée à l'école et les pratiques et compétences de son équipe enseignante.

Certains programmes de recherche historiques sont poursuivis, d'autres sont achevés. L'école n'a pas signalé les activités menées par ces programmes. Cette absence de clarté nuit à la consolidation d'une stratégie de recherche.

L'unité de recherche de l'ESAD Grenoble Valence est composée d'enseignants de l'école, d'universitaires, d'artistes, de curateurs et curatrices, de théoriciens et théoriciennes indépendants. Outre la valeur de l'équipe, il est serait utile de préciser la part des enseignants-chercheurs, de docteurs, des permanents. L'unité de recherche a pour but d'organiser tous les ans une résidence d'artiste (deux mois) et de deux *workshops* engageant des artistes, curateurs et curatrices, théoriciens et théoriciennes menés en partenariat avec le Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL) et le Centre chorégraphique national de Grenoble (CCN2). Un festival clôture l'année de recherche. Les étudiants du DNSEP sont associés à l'ensemble de ces activités de recherche.

Les informations transmises montrent un déséquilibre entre les sites de Grenoble et de Valence : les programmes de recherche et les partenariats favorisent le site de Grenoble.

L'ESAD Grenoble Valence a mis en place des partenariats, essentiellement locaux et régionaux avec le milieu de l'art contemporain (bibliothèques, centres d'art, musées, festivals, galeries).

Les partenariats avec les institutions et associations ont pour fonction de permettre de développer la politique d'exposition de l'école dans et hors les murs sur l'ensemble de ses sites (cinq lieux). Cette politique d'exposition a pour ambition de soutenir la pédagogie et de mettre en contact les étudiants avec les exigences des pratiques curatoriales (accrochage avec les artistes invités). Toutefois les relations avec l'environnement socio-économique sont trop limitées ; l'ESAD Grenoble Valence ne renseigne aucun partenariat privé, aucune entreprise ni partenaire industriel.

L'équilibre entre Grenoble et Valence est au profit de Grenoble qui organise plus d'expositions et propose aux étudiants un espace d'exposition de travaux personnels (Galerie Xavier Jouvin) qui ne semble pas avoir d'équivalent à Valence. L'ESAD Grenoble Valence ne projette pas de proposer l'équivalent à Valence ni de faire bénéficier de cet espace aux étudiants de Valence.

Concernant la mobilité, celle des étudiants est soutenue notamment par le dispositif Erasmus+, la distribution de bourses (bourse régionale et bourse du ministère de la culture). L'augmentation des subventions européennes et régionales indique selon l'école l'efficacité des dispositifs. La mobilité des personnels enseignants, administratifs et techniques est facilitée et encouragée. Entre 2015 et 2018, huit enseignants et personnels administratifs ont bénéficié de cette mobilité. La répartition entre les différents personnels n'est pas précisée.

### **Organisation pédagogique**

La formation en 2<sup>ème</sup> cycle (se faisant en deux années, soit quatre semestres) est sanctionnée par le DNSEP option Art. La 1<sup>ère</sup> année composée des semestres 7 et 8, correspond à une phase exploratoire de haut niveau. Le semestre 7 est consacré au développement du projet personnel mis en route dès la « phase programme » et à la conception du mémoire. Le semestre 8 quant à lui est consacré à la mobilité. La 2<sup>ème</sup> année est consacrée à la finalisation du mémoire et à la préparation du diplôme.

À Grenoble, le 2<sup>ème</sup> cycle bénéficie depuis 2016 d'une mutualisation des formations, avec l'UGA (initiation à la recherche du master *Création* de l'UGA). Des conférences, et autres événements sont également mutualisés. Jusqu'au départ de Grenoble en 2018 de l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) - résidence de Grenoble, les étudiants de l'ESAD Grenoble pouvaient bénéficier de cours de l'ENSCI. Une mutualisation de *workshops* existe également avec l'ENSAG. À Valence, le 2<sup>ème</sup> cycle en art profite des mutualisations communes aux deux sites.

Suite à des restrictions budgétaires, il est important de signaler la baisse du nombre de conférences, voyages et visites proposés ainsi que la suppression de la prise en charge des frais de transports en train entre les deux sites pour les étudiants, limitant ainsi les synergies entre les deux sites.

L'organisation de la formation est clairement mentionnée, le programme de chaque semestre est précisé et détaillé dans le catalogue des cours fourni en annexe du dossier d'autoévaluation de l'établissement et les objectifs définis. La structure pédagogique est clairement énoncée : sessions d'ARC, d'ateliers et de *workshops*, stages, mobilité internationale. L'organisation des enseignements apparaît comme cohérente avec les objectifs de la formation.

Les volumes horaires des enseignements en présentiel sont importants compte tenu du temps relativement long laissé à la mobilité. Les crédits ECTS attribués pour chaque unité d'enseignement (UE) (pratique/technique, théorique/langue étrangères) sont cohérents avec les contenus et les objectifs de la formation.

Cependant, certains contenus de présentation des enseignements, notamment ceux des ARC, manquent de clarté et devraient gagner en lisibilité. Il est à noter également qu'est mentionné, dans la grille de crédits ECTS de cinquième année à Valence, un module recherche sans crédit accord. Le comité recommande de résoudre ce problème.

Les modalités d'évaluation, en contrôle continu, sont bien renseignées et laissent une large part à l'oral. La mise en place de rendez-vous collectifs et individuels permet un suivi actif et optimal en vue de préparer au DNSEP. L'ESAD Grenoble Valence n'a pas mis en place de dispositif d'aménagement de la formation susceptible d'intégrer des salariés. Les aménagements proposés le sont au cas par cas.

L'orientation après le DNA ne semble pas inciter à la mobilité entre les deux sites.

Des tensions historiques existent sur le site de Valence, dues notamment aux admissions parallèles en 2<sup>ème</sup> année de DNA et en 1<sup>ère</sup> année de DNSEP. Cependant, les évolutions récentes des formations tierces (brevet de technicien supérieur – BTS - en diplôme national des métiers d'art et du design- DNMADE) semblent résorber progressivement ces tensions.

La professionnalisation au niveau du DNSEP intervient au moment des stages et à l'occasion des rencontres avec les artistes et les intervenants extérieurs lors de conférences ou d'expositions.

L'ensemble des équipes (enseignants, responsables du centre de documentation clairement identifiées comme responsables de la professionnalisation, etc.) et les intervenants extérieurs choisis ont pour fonction de rendre compte des impératifs de la vie professionnelle en arts. Cet accompagnement paraît insuffisant.

L'année de césure est un dispositif intégré depuis 2015 à l'ESAD Grenoble Valence. Les étudiants option Art de Grenoble s'en saisissent.

L'école a créé le modèle de l'annexe descriptive au diplôme (ADD) qu'elle a joint au dossier d'autoévaluation. Sa mise en place est prévue par la direction.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fait partie du dossier remis par l'ESAD Grenoble Valence. Elle est lisible et claire.

La mobilité internationale obligatoire correspond à un stage long à l'étranger ou un séjour d'étude dans une structure professionnelle ou institutionnelle. Elle s'effectue en 1<sup>ère</sup> année au semestre 8. Les projets de mobilité sont anticipés et peuvent être pensés dès le DNA. 95 % des étudiants réalisent cette mobilité. La mobilité est prise partiellement en charge grâce à des subventions nationales ou européennes (Erasmus+ permettant le financement de 40 mobilités possibles en 2018, bourse du ministère de la Culture, bourses régionales). Toutes les mobilités étudiantes à l'international sont financées, ce qui est remarquable. Hors mobilité, des stages optionnels sont possibles et encouragés.

La formation inclut une initiation à la recherche obligatoire pour les étudiants du DNSEP. Cette initiation s'effectue notamment par le biais de l'accompagnement à la rédaction du mémoire. Le personnel du centre de documentation est également actif dans cette sensibilisation. Le centre de documentation est un lieu de recherche, avec un vaste fonds documentaire, qui met à disposition les outils et les informations utiles à l'acquisition des méthodes enseignés au cours de la formation. Mais cette sensibilisation semble légère pour inciter et préparer les étudiants à poursuivre en 3<sup>ème</sup> cycle.

L'ESAD Grenoble Valence donne une place restreinte au numérique dans la formation (pratique et théorique). Les étudiants du DNSEP comme ceux du DNA ne semblent plus bénéficier de formation aux outils technologiques au-delà des pratiques courantes. Il n'y a pas de laboratoire numérique permettant d'appréhender des œuvres plastiques relevant du numérique comme principe opératoire et innovant. Les humanités numériques ne semblent pas abordées dans la formation. Un laboratoire de fabrication (Fab lab) de l'ENSAG est ouvert à des *workshops* ponctuels mais l'établissement ne dispose pas de Fab lab en propre. L'école semble avoir des difficultés à se saisir pleinement de ces thématiques, même si elle propose des pratiques pédagogiques innovantes à travers les ARC.

Les étudiants étrangers intègrent uniquement le site de Grenoble (en moyenne 14,5 % des effectifs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles en option Art). Aucune information sur les profils des étudiants étrangers qui intègrent la formation (pays d'origine) n'est transmise. Il n'est pas fait référence des étudiants intégrés grâce au programme Erasmus+ (2014-2020). La difficulté à attirer plus d'étudiants étrangers est connue et la direction mise sur le développement de partenariats avec de nouveaux établissements pour corriger cette insuffisance. Pour le site de Valence, la situation n'est pas véritablement abordée, outre le fait qu'il est nécessairement moins attractif que celui de Grenoble (lire *infra* dans « résultats constatés »). L'établissement devrait miser sur d'autres aspects, notamment sur la création d'un site bilingue (français-anglais) et fournir un livret bilingue (français-anglais).

Des cours de langue anglaise sont donnés aux semestres 7, 8 et 9. Le dispositif est le même qu'en DNA.

Des voyages internationaux sont listés. Ils sont généralement réalisés en Europe et largement pris en charge par l'ESAD Grenoble Valence. La liste présentée indique un voyage pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> année. Il est important de rappeler que la baisse des subventions publiques a généré la baisse du nombre de voyages.

La mobilité des enseignants est indiquée. Elle est néanmoins peu sollicitée par l'équipe. Seuls huit enseignants et personnels administratifs ont effectué une mobilité entre 2015 et 2018. La direction est consciente de l'importance de ces dernières qui ont conduit à resserrer les liens entre l'ESAD Grenoble Valence et les



établissements internationaux (dans et hors UE) où les mobilités se sont effectuées. L'école a reçu également des enseignants dans le cadre de mobilité : trois enseignants entre 2015 et 2018 et quatre personnels de l'enseignement supérieur pour des formations. Il est à noter la politique volontariste de l'établissement, qui soutient financièrement et dispense d'enseignement certains enseignants dans le cadre de formations complémentaires (exemple d'obtention d'un doctorat). Cette démarche permet d'assurer une évolution continue des compétences de l'équipe pédagogique.

Il n'y a pas d'éléments permettant d'apprécier une réflexion pédagogique sur les notions de parité/discrimination, alors que selon les données disponibles dans le rapport du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) de 2018, il est indispensable que la pédagogie se saisisse de ces éléments pour accompagner les étudiants et surtout les étudiantes vers la professionnalisation.

## **Pilotage**

Le pilotage de la formation est effectué par une direction qui s'appuie sur une gouvernance collégiale répartie dans plusieurs conseils statutaires (conseil d'administration – CA - , conseil de la recherche – CR - , conseil des études et de la vie étudiante - CEVE) dont la composition prévoit une représentation de l'ensemble des acteurs concernés (tutelles, administration, enseignants, étudiants, personnalités extérieures). Entre 2018 et 2019, l'équipe de direction a été entièrement renouvelée.

Le personnel affecté à la gestion de la formation semble en rapport avec le nombre d'étudiants fréquentant l'établissement (275 étudiants en moyenne sur la période 2015-2020). On note toutefois une hausse des effectifs étudiants sur la période et en parallèle une perte de deux postes à Grenoble, un poste gelé à Valence et un réattribué à l'option *Design* à Valence.

La formation DNA est principalement délivrée par une équipe de 26 enseignants permanents. Les enseignants sont répartis sur Grenoble et Valence et aucun enseignant n'intervient sur les deux sites à la fois. L'équipe est diverse, presque paritaire et ses compétences sont clairement en accord avec les objectifs de la formation.

Une participation des enseignants de l'équipe pédagogique aux instances de pilotage est effective (CA, CEVE, CR).

Des réunions hebdomadaires conduisent à la coordination pédagogique, et des séminaires semestriels permettent à tous les acteurs de contribuer à l'évolution pédagogique des formations.

Les étudiants sont présents aux côtés des enseignants au CA, au CEVE et à la commission consultative par site. Leur participation active, non obligatoire mais instaurée par d'autres établissements, au CR, pourrait être un plus. Les étudiants tentent de réactiver la constitution d'un bureau des étudiants (BDE) afin d'avoir des représentants légitimes.

L'ESAD Grenoble Valence fait également appel à des intervenants extérieurs issus du milieu académique, des institutions publiques et des artistes en lien avec l'art contemporain et le design. Ils sont choisis pour leurs compétences théoriques et/ou pratiques et en complémentarité de l'équipe permanente de l'école. Leur présence est liée aux besoins spécifiques et ponctuels de la formation (conférences, rencontres, *workshops*). La situation économique de l'établissement a conduit la direction à réduire leur participation.

L'autoévaluation est au cœur du projet de l'établissement et engage l'ensemble des équipes plusieurs fois par an.

Les instances de pilotage de la formation (commission consultative par site, CEVE) mises en place par l'établissement permettent à l'équipe pédagogique et administrative de recevoir les demandes des étudiants et de connaître leurs évaluations des enseignements. Cette transmission est complétée par les retours des coordinateurs d'année et par un dispositif électronique.

Il faut souligner que l'ESAD Grenoble Valence a pris en compte les remarques du précédent rapport d'évaluation du Hcéres, notamment en ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants. En 2018, de nouveaux outils de consultation des étudiants ont été proposés : un questionnaire revu par les étudiants, un temps de rencontre semestriel appelé « Agora » et un temps appelé « Bilan ». La situation sanitaire a stoppé ce dispositif d'évaluation et seul le questionnaire a été mis en place. La direction tente d'apporter des solutions techniques, pédagogiques, matérielles, logistiques etc. pérennes aux demandes des étudiants. Toutefois, il est difficile de se prononcer sur les remarques des étudiants et les actions engagées faute d'exemple et de détail sur les résultats des questionnaires. Si la prise en compte des remarques a donné lieu au renforcement des apprentissages pratiques et techniques auprès des étudiants du DNA, il ne semble pas y avoir eu d'ajustement pour les étudiants du DNSEP. Le ressenti des diplômés semble conforter le besoin de ce renforcement.

Les modalités d'évaluation des étudiants (mémoire, oral, accrochage) sont renseignées et correspondent aux exigences de crédits ECTS demandées par le ministère. Un diplôme blanc avec jury est organisé pour les étudiants du DNSEP au cours du semestre 10 afin de les préparer. Les épreuves du DNSEP sont bien renseignées et l'étudiant a facilement accès à l'ensemble des compétences qu'il doit progressivement acquérir au cours de sa formation.

Les jurys du DNSEP sont clairement notifiés aux étudiants et les conditions de constitution sont précisées.

L'ESAD Grenoble Valence indique clairement les différents modes de recrutement des étudiants du DNSEP. Deux modes d'accès à la formation du 2<sup>ème</sup> cycle sont possibles (interne et externe). L'admission se fait en 1<sup>ère</sup> année, mais n'est pas exclue en 2<sup>ème</sup>. La nature des évaluations est clairement précisée.

L'école n'est pas équipée pour recevoir sur le site de Grenoble des étudiants à mobilité réduite contrairement au site de Valence qui, grâce aux rénovations, peut les accueillir. Les travaux prévus à Grenoble pourront sans doute faire évoluer l'accueil sur le site.

Depuis 2017, elle accueille des étudiants en double cursus dans le cadre de la convention avec l'UGA « Artiste de haut niveau ». Il n'est pas renseigné si cet accueil se fait en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> cycle.

Il n'est pas fait mention d'un projet visant à intégrer des étudiants grâce aux projets d'égalité des chances soutenu par l'association d'éducation populaire i.PEICC.

L'organisation de journées professionnelles du réseau ADERA est l'un des dispositifs choisis par l'établissement pour favoriser l'orientation des étudiants du DNSEP. Les temps de rencontres et d'échanges avec l'équipe pédagogique sont mis en place pour favoriser l'orientation et la réussite.

Une « cellule professionnelle » est en train de voir le jour sur les deux sites au sein des centres de documentation. Ces dispositifs de qualité facilitent les démarches des étudiants et diplômés et démontrent l'investissement de l'établissement dans l'aide et le suivi des étudiants.

### Résultats constatés

La formation de 2<sup>ème</sup> cycle proposée par l'ESAD Grenoble Valence est différemment attractive selon les sites. Le tableau des effectifs étudiants sur la dernière période fourni dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne distingue pas les options *Art* et *Design*.

Le site de Grenoble est plus attractif au niveau régional que national. Le site de Valence, et notamment l'option *Design graphique*, attire de façon plus équilibrée des étudiants régionaux et nationaux.

La part d'étudiants étrangers est plus importante à Grenoble qu'à Valence, mais globalement en baisse sur la période. Le pourcentage d'inscriptions internationales est inférieur à la moyenne nationale pour le site de Valence, mais égal à la moyenne pour Grenoble. Il est important de signaler que cette différence entre les deux sites peut s'expliquer aussi par le fait que Valence ne peut pas avoir la même attractivité que Grenoble. Il s'agit en effet d'une ville de taille plus modeste qui n'accueille que des formations de 1<sup>er</sup> cycle, alors que Grenoble est une métropole et un grand centre universitaire. La présence de l'ESAD à Valence est en ce sens exceptionnelle pour la ville.

Les effectifs du DNSEP sont relativement stables sur le site de Grenoble mais en baisse sur le site de Valence, et sont faibles depuis la rentrée 2018 (huit en 1<sup>ère</sup> année en 2018-2019 et dix en 1<sup>ère</sup> année en 2019-2020, cinq diplômés en 2019-2020).

Environ 40 % des étudiants sont boursiers et cette part reste stable entre 2015 et 2019. Ce pourcentage est proche des moyennes nationales.

Le taux de réussite au DNSEP est de 100 % sur les deux sites et les taux d'abandon ne sont pas renseignés, ce qui interroge sur les politiques de présentation au diplôme. L'analyse des inscriptions suivant les années laisse présager des taux d'abandon variant de 10 à presque 40 % selon les années et les sites. Il conviendrait de mener une enquête afin de comprendre les raisons de ces niveaux importants.

Le suivi des diplômés DNSEP lorsqu'ils quittent l'établissement est difficile. Seuls 20 % des *alumni* (DNA et DNSEP confondus) ont répondu à la dernière enquête de suivi des diplômés. Les choix faits par l'ESAD Grenoble Valence concernant l'établissement des statistiques, mélangeant les cycles et les options, réduit les possibilités d'analyse. Il est affiché un taux d'insertion hors poursuite d'études de 71 % (DNA et DNSEP confondus). Le rapport ne permet que dans une certaine mesure d'évaluer l'adéquation entre le contexte socio-



économique régional et les perspectives d'emploi. L'ESAD Grenoble Valence souligne que l'insertion des diplômés en art est meilleure après l'obtention d'un DNSEP. L'enseignement est le domaine dans lequel les diplômés en art trouvent leur premier emploi, ce qui interroge sur la professionnalisation réelle de la formation.

Il est à noter que les diplômés interrogés déplorent que les enseignements de l'ESAD Grenoble Valence soient trop peu professionnels et techniques.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- L'importance accordée aux enseignements théoriques et la pertinence de l'équipe pédagogique afférente.
- Une politique volontariste pour créer un 3<sup>ème</sup> cycle en art qui permettra un adossement plus significatif à la recherche.
- Une direction ayant à cœur de mettre en œuvre l'autoévaluation et de prendre en compte les remarques des étudiants.
- Un partenariat réel avec l'UGA, via notamment la mutualisation d'enseignements.
- L'aide financière et la dispense d'enseignement pour ses enseignants dans le cadre d'une formation complémentaire.

### Principaux points faibles :

- Une trop faible synergie entre les deux sites.
- La baisse budgétaire impactant le fonctionnement de l'établissement (enseignements techniques, mobilités, synergies intersites).
- Un manque d'attractivité du DNSEP option *Art* sur le site de Valence.
- Le déséquilibre entre Grenoble et Valence en ce qui concerne l'organisation d'expositions et l'absence d'un espace équivalent à la Galerie Jouvin sur le site de Valence.
- L'inscription dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel très centrée sur les institutions et les associations, s'appuyant peu sur les autres acteurs (entreprises, etc.).
- La parité pas assez prise en considération, notamment à Valence.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La synergie entre les deux sites doit faire l'objet d'une attention particulière et donner lieu à l'écriture d'un projet spécifique. Les différences d'historiques et de contextes socio-économiques et socio-culturels rendent cet exercice délicat mais primordial du point de vue de la lisibilité de l'offre pédagogique et de l'attractivité de l'ESAD Grenoble Valence. L'harmonisation des calendriers (entre sites et options), l'ouverture de séquences pédagogiques en visioconférences, sont des premiers pas qu'il conviendra de poursuivre. Les expériences acquises au regard de la situation sanitaire singulière doivent permettre d'accélérer les rapprochements en conservant les spécificités des couples option/site.

La direction doit continuer à prendre en compte les avis des étudiants et de ses diplômés, notamment leurs remarques concernant les enseignements de l'ESAD Grenoble Valence jugés trop peu professionnels et trop peu techniques. Il serait utile d'identifier les causes de ce ressenti, afin d'adapter si besoin la maquette pédagogique, de manière différenciée en fonction des sites. Les adaptations concernant les maquettes pédagogiques, intégrant notamment les assistants techniques doivent être poursuivies mais ne pourront compenser entièrement la diminution du taux d'encadrement par étudiant. Des refontes plus profondes de certains modes d'enseignement sont à prévoir.

Les enseignements relatifs à la professionnalisation semblent en retrait à l'heure actuelle. La mise en place d'un module « vie professionnelle » dans la maquette serait utile pour l'insertion professionnelle des étudiants qui pour l'instant relève de la bonne volonté de l'ensemble de l'équipe sans obligation clairement identifiée et listée. Il conviendrait également d'investiguer d'autres formes d'enseignements ou de partage d'expériences relatifs aux pratiques professionnelles.

Il serait également souhaitable de renforcer l'attractivité de la formation DNSEP option *Art*, surtout sur le site de Valence. La communication spécifique autour de cette option pourrait être renforcée et s'appuyer sur la collectivité territoriale, soutien réaffirmé de l'option à Valence.

Le soutien fort que les collectivités territoriales apportent au projet de l'établissement n'étant pas pleinement garanti sur le long terme, la direction de l'établissement doit veiller à ce que la baisse des subventions n'impacte pas significativement la qualité de l'enseignement et n'entrave pas son développement. Il est impératif de compenser cette perte de ressources et de trouver des solutions, y compris internes, afin de limiter cette érosion. Le gel de poste est problématique et conduit à fragiliser la formation elle-même.

Le bassin social qui entoure l'école demande à être davantage pris en compte. L'ESAD Grenoble Valence pourrait faire évoluer son inscription dans son environnement socio-économique et socio-professionnel pour diversifier ses partenaires.

Afin de favoriser la transition des étudiants vers la vie professionnelle, il conviendrait de créer un espace équivalent à la Galerie Xavier Jouvin sur le site de Valence ou de faire en sorte que les étudiants de Valence puissent exposer à Grenoble. La communication autour de ces espaces d'expositions pourrait être renforcée.

# DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

## Présentation de la formation

L'École supérieure d'art et design (ESAD) Grenoble Valence dispense sur le site de Valence une formation qui aboutit au DNSEP option *Design*, mention *Design graphique*.

Cette formation en deux ans (soit quatre semestres) met depuis quelques années fortement l'accent sur le mode projet et accorde une importance particulière à la recherche théorique et ainsi à la problématisation critique du design graphique dans le domaine de la communication visuelle.

Le DNSEP option *Design* de l'ESAD Grenoble Valence est pensé en complémentarité avec la formation en design graphique au niveau du DNA dont elle constitue le prolongement.

## Analyse

### Finalité

La formation vise à doter les étudiants (promotion de 16 en moyenne) d'une maîtrise en design et d'un haut niveau d'exigence en matière de création graphique afin de leur offrir des possibilités d'insertion professionnelle, y compris dans la recherche. La formation met fortement l'accent sur le mode d'enseignement par projet tout en accordant une importance particulière à la recherche théorique et ainsi, à la problématisation critique du design graphique en lien avec sa dimension culturelle et en prise avec les enjeux de la transition numérique.

Les études ciblent deux domaines : celui de la communication visuelle liée aux échanges de biens et de services dans les secteurs culturel et institutionnel comme dans ceux de l'entreprise et de l'industrie d'une part et, d'autre part, celui des conditions d'apprentissage et de la transmission des savoirs. Les compétences enseignées impliquent tous les médias et les aspects graphiques d'une gamme d'applications variées : identité visuelle, signalétique, édition, typographie, ergonomie d'interfaces etc.

La formation requiert de l'étudiant de la curiosité, de l'autonomie dans sa pratique, un esprit critique au moment d'aborder les questions énoncées par son projet puis de proposer des solutions tenant compte du contexte dans lequel il s'inscrit, des transformations dans la pratique du design graphique, des modes d'accès et d'appropriation des contenus propres au monde numérique.

Les diplômés trouvent pour la plupart des emplois dans le champ de la création. L'enquête réalisée auprès des diplômés met cependant en évidence un décalage entre la formation reçue et l'emploi imaginé en début de formation. Si les postes auxquels accèdent les diplômés leur permettent de valoriser la connaissance et le savoir-faire acquis, le répertoire de professions couvre des pratiques situées parfois assez loin du design graphique, qui reste leur métier de référence.

### Positionnement dans l'environnement

Parmi les multiples champs d'intervention du design graphique, le point fort de la formation est sans doute celui de l'édition, qu'elle soit imprimée ou numérique. Au niveau de la recherche, la formation bénéficie d'une unité spécialisée qui mène des projets portant notamment sur des problématiques originales liées à l'apport du design graphique dans la production et la transmission du savoir. Les nombreux résultats de ces recherches, auxquelles le ministère de la Culture a récemment renouvelé son soutien, contribuent à positionner clairement la formation dans son domaine.

La formation attire ainsi des étudiants qui ont suivi un 1<sup>er</sup> cycle au sein de l'établissement. Or, si les données établies concernant les effectifs du DNSEP mentionnent aussi des écoles de provenance qui sont situées sur

l'ensemble du territoire national, elles ne rendent que partiellement compte de cette attractivité de la formation au-delà des frontières régionales.

À partir de 2015, l'ESAD Grenoble Valence a participé en tant que membre associé à la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Grenoble Alpes (UGA), permettant ainsi une intégration plus forte de ses étudiants dans la vie étudiante grenobloise et d'être plus étroitement liée aux établissements de cette communauté (l'École nationale d'architecture de Grenoble [ENSAG], l'Institut national polytechnique de Grenoble [INPG], l'Institut d'études politiques [IEP], Grenoble école de management [GEM]). L'ESAD Grenoble Valence a ainsi établi des conventions avec de nombreux partenaires de la vie étudiante sur les sites de Grenoble et Valence afin de contribuer à l'intégration de ses étudiants. Elle a signé des conventions avec le dispositif Étudiant artiste haut niveau ou l'*International students and scholars office* de l'Initiative d'excellence (IDEX) de l'UGA et participe également aux activités culturelles de la ComUE.

Depuis janvier 2020, l'ESAD doit procéder à la mise en place d'une nouvelle convention d'association avec l'Établissement public expérimental (EPE) Université Grenoble Alpes qui a remplacé la ComUE. Cette participation permet à l'école d'envisager la mise en place d'un 3<sup>ème</sup> cycle au sein de son établissement.

Au niveau international, l'établissement se positionne principalement à travers les mobilités internationales étudiantes (entrantes et sortantes) et grâce à la participation à des événements organisés via le réseau ADERA. La reconnaissance de la mention *Design graphique* à l'échelle nationale devrait permettre à l'établissement d'avoir une stratégie internationale plus ambitieuse.

L'ESAD Grenoble Valence a établi des conventions avec de nombreux partenaires de la vie étudiante sur les sites de Grenoble et Valence afin de contribuer à l'intégration de ses étudiants. L'ESAD Grenoble Valence est associée aux actions menées par l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) qui concernent les étudiants du site de Valence. Les relations avec l'ENSAG permettent de développer des activités de recherche en commun. L'ESAD est également proche de l'École de la Poudrière spécialisée dans le domaine de la réalisation de films d'animation. L'union des deux établissements permet à Valence de se démarquer à l'échelle régionale en proposant un Pôle de l'image (production, création et formation). Le secteur de la formation et de la production de cinéma d'animation (avec La Poudrière donc ou des studios implantés dans la région de Valence par exemple), ainsi que l'extension du partenariat avec la Maison de la création et de l'innovation de l'UGA (Design Factory Grenoble) à l'option *Design* pour des recherches sur la problématique du *design thinking* ou dans le domaine des sciences de gestion, sont prometteurs. Parmi les résultats significatifs des rapprochements avec l'UGA, les journées d'étude, les publications et les événements de l'unité de recherche constituent des apports très directs à la « phase projet » de la formation du DNSEP.

L'ensemble de ces conventions et partenariats montre une réelle dynamique d'échanges entre ces établissements qui profitent aux cohortes d'étudiants.

La recherche au sein de la formation du 2<sup>ème</sup> cycle bénéficie depuis 2011 de l'intégration de l'ESAD Grenoble Valence dans la ComUE UGA, de la création d'un conseil de la recherche (CR) spécifique et des partenariats noués avec les établissements de l'enseignement supérieur en arts.

La politique de la recherche se décide au sein du conseil scientifique (CS) de l'ESAD Grenoble Valence, et elle bénéficie du soutien de la Direction générale de la création artistique (DGCA), du ministère de la Culture, de la Maison de la création et de l'innovation et de financements européens. L'ESAD Grenoble Valence porte ou participe à des programmes de recherche dans ce cadre.

Les unités de recherche de l'Université peuvent constituer des points d'appui pour des projets de design graphique et pour la mise en place de doctorats en cotutelle. Pour l'option *Design*, mention *Design graphique* de Valence, le Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON) en est un à Grenoble dans le domaine architectural et de l'urbanisme par exemple.

La formation avance même la possibilité d'un 3<sup>ème</sup> cycle comme le produit des intérêts communs à la communauté universitaire régionale.

Ces opportunités devraient permettre de consolider la position la formation dans l'environnement proche des deux sites de Grenoble et de Valence mais constituent également des défis majeurs dans la situation de relative fragilité que connaît l'établissement.

### **Organisation pédagogique**

Les modalités de l'enseignement par projet, amorcé dans l'optique du DNA, permettent aux étudiants de suivre une démarche plus personnelle et plus prospective encore en vue du DNSEP. Cela leur permet d'envisager ensuite une pratique de recherche adossée à un savoir théorique et un savoir-faire technique particulièrement solides.

L'enseignement regroupe d'abord trois unités d'enseignement (UE) (semestres 7 et 8), puis deux consacrées à la méthodologie de la recherche et au suivi du mémoire ainsi qu'à la mise en forme du projet personnel (semestre 9), et une réservée aux épreuves du diplôme (semestre 10).

L'implication des étudiants est encourageante et leurs représentants jouent un rôle important dans la circulation des informations durant l'année. La mise en place d'une annexe descriptive au diplôme (ADD ou supplément au diplôme) et le fait que celle-ci porte sur chaque semestre facilite le contrôle continu de l'enseignement en indiquant à l'étudiant si les crédits obtenus semestriellement correspondent aux exigences du programme

Au sein des UE le projet mobilise les capacités de travail collaboratif et favorise l'implication directe de l'étudiant, avec notamment une participation active à la recherche en matière de création graphique. L'organisation pédagogique traduit ainsi le développement de qualités d'imagination et d'écriture attendues de la part de l'étudiant et le soutien à l'élaboration de langages visuels singuliers en réponse aux besoins de communication de la société contemporaine.

L'établissement dispose d'un ensemble d'ateliers techniques adéquats et de l'équipement technologique nécessaire aux enseignements en matière de design graphique. Cependant, le manque de moyens humains a engendré des difficultés à assurer les enseignements techniques. Les techniciens jouent un rôle nouveau et important, mais encore trop limité, dans ces apports. Des logiques d'apprentissage entre pairs se sont développées, mais peuvent amener à rompre l'équité entre les étudiants. La progressivité des acquisitions est perturbée par cette difficulté à transmettre des savoir-faire techniques et à assurer l'autonomie des étudiants dans leurs pratiques. Ce constat est partagé par les différents acteurs de l'ESAD Grenoble Valence, mais aucune dynamique n'a été identifiée pour y mettre fin.

L'organisation pédagogique de la formation est conforme à la structure européenne fixée pour l'enseignement supérieur. Les UE comprennent dès lors des objectifs d'apprentissage détaillés qui reflètent la finalité du programme qui mène au DNSEP option Design, mention Design graphique.

L'établissement veille à communiquer de façon détaillée le programme pédagogique du DNSEP, via une brochure d'information et un catalogue des cours ainsi que des documents accessibles et téléchargeables.

Des projets, amorcés notamment avec l'UGA, répondent à la stratégie élaborée par l'établissement dans le sens d'une pédagogie par projet, tournée vers la possibilité d'un 3<sup>ème</sup> cycle de recherche par le design.

L'organisation pédagogique est adossée à des partenariats en phase avec les forces en présence sur le territoire comme indiqué plus haut, notamment dans le secteur des industries créatives et de l'innovation, qui restent cependant à consolider. La question des moyens humains qui permettront à ces chantiers de se réaliser pleinement est cependant posée.

Suite à des restrictions budgétaires, il est important de signaler la baisse du nombre de conférences, voyages et visites proposés ainsi que la suppression de la prise en charge des frais de transports en train entre les deux sites pour les étudiants, limitant ainsi la synergie entre les deux sites.

## **Pilotage**

La visite a permis de constater que le bon fonctionnement au niveau des instances de pilotage entre Valence et Grenoble facilite la gouvernance cohérente de l'établissement, notamment la mise en place d'un emploi du temps harmonisé, plus proche aussi du calendrier universitaire.

La formation comprend un effectif moyen stable sur la dernière période d'une quinzaine d'étudiants qui bénéficient d'une équipe pédagogique expérimentée, d'enseignants formés aux différentes professions du design graphique, de la communication visuelle, de la recherche. Ponctuellement des intervenants extérieurs sont associés à des projets d'atelier ou sont invités pour des conférences ou des événements de l'unité de recherche.

Les instances de gouvernance (conseil d'administration (CA) en alternance à Valence et Grenoble, conseil des études et de la vie étudiante (CEVE), conseil de la recherche (CR), commission consultative) du site de Valence correspondent à la taille de l'établissement et aux besoins de la formation.

La formation est pilotée par une équipe resserrée ce qui favorise le soin permanent que portent les enseignants comme les étudiants à son bon fonctionnement. Les étudiants relèvent une communication facilitée entre les niveaux administratif et pédagogique et leurs délégués qui prennent part à la commission

consultative de site et au CEVE. La présence d'un représentant des étudiants au CEVE est toutefois recommandée puisque celui-ci s'occupe de la démarche de perfectionnement de la formation.

Les synergies entre les sites et entre les options sont facilitées au niveau de la gouvernance d'établissement mais restent peu fréquentes et soumises à des conditions extérieures (notamment les conditions qui limitent la mobilité étudiante). Si le rapport permet de mesurer que des rapprochements avec le site de Grenoble sont effectifs, des précisions pourraient être apportées sur la façon dont ils nourrissent, au niveau du DNSEP, le programme de l'option *Design*.

La visite de l'établissement confirme des résultats contrastés concernant les synergies : l'établissement cherche à favoriser le travail en équipe sur les deux sites d'une part (tenue de séminaires semestriels, de cours en commun et de programmes de recherche inter-sites notamment) mais les difficultés restent réelles. Le soutien, non assuré à moyen terme, des collectivités locales freine ces rapprochements.

L'établissement s'est emparé de la question du rôle des étudiants dans le pilotage des formations. Une agora qui se tient sur chaque site de l'ESAD Grenoble Valence est aussi inscrite dans les emplois du temps ce qui facilite les moments de rencontre. La mise en place systématique de l'annexe descriptive au diplôme (ADD) (ou supplément au diplôme) est à saluer. Le fait qu'elle porte sur chaque semestre permettra à chacun des étudiants d'avoir une fiche précise.

De façon générale, l'implication étudiante est à saluer. Celle-ci se traduit notamment par la création d'un bureau des étudiants (BDE) permettant à la communauté étudiante d'avoir des représentants légitimes au sein des différents conseils. La présence et le rôle des étudiants restent néanmoins à définir plus précisément et pourraient être étendus : alors que deux étudiants participent au CA et trois au CEVE, le CS ne compte aucun étudiant. Il faut rappeler que la présence d'étudiants dans les conseils de l'établissement est essentielle car ils peuvent ainsi participer aux débats, comprendre et expliquer auprès de leurs pairs les décisions politiques sur des enjeux pédagogiques qui les concernent en premier lieu.

L'évaluation des enseignements s'effectue à plusieurs niveaux. La taille de l'établissement permet des rencontres informelles entre l'administration, les professeurs et étudiants. La commission consultative de site et le CEVE jouent un rôle important dans la circulation des informations et le réajustement des formations dans l'année.

Un questionnaire anonyme, modifié en 2017 à l'initiative des étudiants, leur est envoyé par internet afin d'évaluer les enseignements et de prendre la mesure de l'insertion des diplômés. Les résultats sont analysés et des mesures sont discutées par le CEVE. Seul un cinquième des personnes contactées ont répondu à l'enquête auprès des anciens diplômés. Ce faible pourcentage de réponses ne permet pas, en dépit de l'enquête complète qui est proposée, d'avoir une vision d'ensemble de l'insertion. De l'aveu de l'école, les résultats principaux « ne donnent pas [en effet] de chiffres tranchés permettant de généraliser les parcours des diplômés. » Si 62 % se sont déclarés être en activité professionnelle, d'autres réponses qui ne s'en réclament pas pourraient pourtant être interprétées comme des « situations d'activité professionnelle » également. Le taux d'insertion (hors poursuite d'étude pourrait alors être chiffré à environ 71 % selon l'analyse de l'école, estimant ce taux stable.

Un soutien à l'insertion professionnelle est en place, avec une cellule relais entre l'équipe pédagogique, les étudiants et les diplômés. L'école leur apporte ainsi un soutien (technique) pour la rédaction d'appels à candidature, veille à leur transmettre des offres (stages, emplois, concours, résidences etc.) et collecte des données concernant leur parcours. Cependant, aucune donnée concernant ce dispositif n'est mentionné pour l'option *Design*. La visite de l'établissement par le comité Hcéres a confirmé qu'il est considéré comme perfectible par les étudiants, les enseignants et la direction. Si le projet d'une 6<sup>ème</sup> année est pensé en réponse à cette situation, il devrait être soigneusement défini afin de ne pas simplement déplacer le problème que constitue le seuil de l'école au sortir des études.

## Résultats constatés

Les instances de pilotage fonctionnent bien et ont permis à la direction de mettre en place un calendrier harmonisé entre les sites parmi les mesures concrètes favorables à la coopération au sein de l'établissement et avec l'université.

La formation en design sur le site de l'ESAD à Valence occupe une position singulière, clairement définie dans le paysage de l'enseignement supérieur du design graphique.

La formation s'appuie sur un projet solide et une équipe enseignante particulièrement pointue dans son domaine. L'établissement répond ainsi à une ambition de proposer dès le niveau du DNA une véritable spécialisation en design graphique.

Les étudiants occupent une place réelle dans les instances de pilotage de l'établissement. Les mesures concrètes prises suite à leurs remarques restent cependant insuffisantes en regard des attentes prioritaires exprimées : clarification du rôle de leurs représentants, réponses adéquates à la problématique de la parité et de la discrimination (l'établissement tente d'y répondre par une charte en cours de rédaction).

La formation a trouvé un équilibre entre ce qui fait la force de l'enseignement du design graphique et les exigences d'une pédagogie dirigée vers la recherche. À l'issue du diplôme DNA, l'étudiant a en effet aussi bien la capacité et le choix, de s'insérer professionnellement que d'opter pour une poursuite d'études orientées vers l'écriture personnelle et la recherche. Depuis le passage du diplôme national d'arts et de techniques (DNAT) au DNA, la formation implique toutefois le passage d'une grande majorité de ses étudiants vers le DNSEP où la question du projet devient non seulement centrale mais absolument prioritaire.

Une analyse par types d'emplois au sortir de la formation indique qu'en dépit d'une relative dispersion entre secteurs professionnels, le taux d'insertion dans les champs de la création artistique et de la production culturelle est proche de 50 % pour l'ensemble de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Un programme riche (conférences, journées d'études, *workshops*, etc.) adossé à des activités de recherche.
- L'affirmation de l'option comme un centre de compétences professionnelles et de recherche.
- Une réelle sensibilisation à la recherche.
- Une attention positive portée aux recommandations de la précédente évaluation et une transition vers un enseignement par projet.
- Des instances de pilotage bien en place, incluant les étudiants de façon constructive et ouverte, autour d'une équipe pédagogique resserrée et compétente.

### Principaux points faibles :

- Une évolution budgétaire et un effectif d'encadrement en baisse qui ne favorisent pas la réalisation de nouveaux projets.
- Une inscription dans le tissu industriel local ou régional trop restreinte.
- Un manque de lisibilité des cursus malgré des synergies entre les options et les sites de Grenoble et de Valence.
- Des moyens limités de soutien au passage vers le monde professionnel.
- Un équilibre fragile entre ambition et potentiel exprimés par le projet de développement de l'établissement et les moyens humains dédiés.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La stratégie d'inscription dans l'environnement socio-économique et socio-professionnel en appui à la pédagogie et à la recherche s'appuie sur une analyse précise des potentiels et des forces en présence sur le territoire de la vallée du Rhône. Si des perspectives réjouissantes se dessinent grâce à plusieurs partenariats, celles-ci nécessiteront d'être appuyées par des ressources humaines et des moyens financiers qui restent en partie à trouver.

La synergie entre les deux sites doit faire l'objet d'une attention particulière et de l'écriture d'un projet spécifique. Les différences d'historiques et de contextes socio-économiques et socio-culturels rendent cet exercice délicat mais primordial d'un point de vue de la lisibilité de l'offre pédagogique et de l'attractivité de l'ESAD Grenoble Valence. L'harmonisation des calendriers (entre sites et options), l'ouverture de séquences pédagogiques en visioconférences sont des premiers pas qu'il conviendra de poursuivre. Les expériences acquises au regard de la situation sanitaire singulière doivent permettre d'accélérer les rapprochements en conservant les spécificités des couples option/site. Le mode opératoire de la coopération administrative et pédagogique entre les deux sites peut être précisé sans que la structure ne perde la flexibilité, qui est l'un de ses points forts.



La direction doit continuer à prendre en compte les avis des étudiants et de ses diplômés afin d'adapter si besoin la maquette pédagogique, de manière différenciée en fonction des sites. Les adaptations concernant les maquettes pédagogiques, intégrant notamment les assistants techniques, doivent être poursuivies, mais ne pourront compenser entièrement la diminution du taux d'encadrement par étudiant. Des refontes plus profondes de certains modes d'enseignement sont à prévoir.

Le soutien fort que les collectivités territoriales apportent au projet de l'établissement n'étant pas pleinement garanti sur le long terme, la direction de l'établissement doit veiller à ce que la baisse des subventions n'impacte pas significativement la qualité de l'enseignement et n'entrave pas son développement. Il est impératif de compenser cette perte de ressources et de trouver des solutions, y compris internes, afin de limiter cette érosion. L'ESAD Grenoble Valence pourrait faire évoluer son inscription dans son environnement socio-économique et socio-professionnel pour diversifier ses partenaires, d'autant que la formation bénéficie d'une estime certaine au niveau national. Il est sans doute pertinent d'investiguer les relations partenariales et les supports pédagogiques possibles en s'appuyant sur la dynamique de la vallée du Rhône.

Les possibilités de mener des cursus inter-sites, y compris des scénarios à double options en design graphique sont à explorer en tenant compte de la difficulté que représente la situation budgétaire encore fragile. Cependant, les effectifs étant réduits, l'établissement doit veiller à fixer des priorités fortes et à lutter contre les effets de dispersion et de surchauffe.

L'accompagnement à la professionnalisation devrait faire l'objet d'une réflexion spécifique. Des dispositifs d'exposition, d'accompagnement à l'exercice de l'activité, pourraient être mis en place spécifiquement pour l'option *Design*.

L'inscription de l'établissement dans des communautés de recherche permet d'envisager le développement d'un 3<sup>ème</sup> cycle en propre et de continuer à renforcer la recherche conduite en partenariat. Cependant, les articulations avec le DNSEP seront à construire.

S'interroger sur la stratégie autour des questions de gestion de l'empreinte de l'activité et de l'importance du numérique dans ces métiers permettrait d'envisager également les évolutions possibles de la formation.

Étant donnée la demande étudiante, une participation pleine et entière aux conseils de l'établissement est souhaitable, à des conditions qui devraient être définies avec les principaux concernés, en s'appuyant sur le bureau des étudiants constitué récemment.

## Observations de l'établissement

D<sup>te</sup> 7 juillet 2021

Exp. Amel NAFTI

Obj. observations rapport d'évaluation  
campagne d'évaluation 2020 – 21, vague B

Réf. AN/2021-07

- À l'attention des membres du collège d'expert·e·s du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur – HCÉRES

---

Mesdames, Messieurs,

Les équipes de l'ÉSAD •Grenoble •Valence ont pris connaissance avec un grand intérêt du rapport d'évaluation des formations dispensées au sein de l'établissement aux grades licence, Diplôme National d'Art – DNA, et master, Diplôme National Supérieur d'Études Plastiques – DNSEP, au sein des options *Art*, sur les sites de Grenoble et Valence, et *Design – mention design graphique*, sur le site de Valence.

Les éléments préparatoires, les entretiens avec des représentant·e·s des différentes composantes de l'école et une visite sur site, même dans un contexte sanitaire contraint, ont permis une lecture juste de notre activité. Les documents qui en sont issus ont nourri les réunions pédagogiques, administratives et techniques de cette fin d'année universitaire et, avec elles, la construction et l'amélioration de nos projets pédagogiques.

Afin que cet échange soit complet, nous tenons à répondre sur les points présentés plus bas afin de compléter, préciser ou corriger ce qui peut et doit l'être dans le sens d'une juste compréhension de notre école, de ce qui y est entrepris et du projet pour les années à venir présenté dans les éléments joints à ce courrier.

### Moyens

Le rapport signale à juste titre l'impact de la baisse des financements sur le fonctionnement de l'établissement. Celui-ci est fortement ressenti dans la vie de l'école, depuis sa marche administrative jusqu'à son offre de formation et l'équilibre de cette dernière : postes gelés, voyages d'études, projets d'expositions et de publications

## •Valence

suspendus et jours d'intervention extérieures réduits conduisant à une diminution du taux d'encadrement par étudiant.e. Une démarche a été entreprise pour baisser des dépenses d'ordre structurel et des travaux réalisés à Valence et à venir à Grenoble doivent contenir sinon réduire les dépenses bâtementaires. Cette baisse des financements trouve notamment sa source dans la partition territoriale de l'école, le Dauphiné chevauchant l'Isère et la Drôme et, avec elles, les communautés de communes Valence Romans Agglomération et Grenoble Alpes Métropole. La fondation de l'EPCC à partir des écoles de Grenoble et Valence s'est faite avec l'engagement d'un apport équilibré du territoire de chacun des sites. Un chantier de concertation sur le financement de l'établissement est en cours au sein du Conseil d'Administration et au delà afin de restaurer l'équilibre initial des contributions et des subventions à hauteur des besoins de fonctionnement de l'école pour l'accomplissement de ses missions d'enseignement supérieur, d'accompagnement des pratiques amateurs, de production et diffusion artistique.

**équilibre entre les sites, synergie entre les territoires**

Aujourd'hui établissement unique, l'ÉSAD •Grenoble •Valence est héritière de deux histoires d'école et présente sur deux territoires distincts. Outre la distinction administrative évoquée (une même région, mais deux départements et deux agglomérations), la situation urbaine de chacun des sites est très diverse : un bâtiment ancien en centre ville à Grenoble, une réhabilitation contemporaine au cœur d'un quartier populaire en périphérie de ville pour Valence. Cette configuration a des conséquences directes sur la pédagogie et la vie de chaque site et le rapport souligne ainsi l'intérêt à Grenoble de la Galerie Xavier Jouvin, petit espace d'exposition sur les quais de l'Isère en plus de la galerie centrale de l'école au cœur de son bâtiment principal. Dans la continuité des recherches menées par l'ancienne direction pour leur trouver un équivalent à Valence, l'actuelle direction et la mairie de Valence ont travaillé de concert autour d'une programmation partagée de l'ancienne Bourse du Travail en centre ville où l'exposition des diplômé.e.s 2020 de Grenoble et Valence a pu avoir lieu cette année. Par ailleurs, cette situation a conduit la direction et l'équipe enseignante de l'option art Valence à trouver des partenaires d'action sur le territoire local (Art3, Le Lux<sup>v</sup>, La Comédie), régional (Prisme, Le GAC, ...) et international (Les Laboratoires d'Aubervilliers, les éditions Hyphes) avec

Le siège de l'ÉSAD •• est situé 25 rue Lesdiguières, 38000 Grenoble; Tél. +33 (0)4 76 86 61 30, Fax +33 (0)4 76 85 28 18, M<sup>él.</sup> grenoble@esad-gv.fr, www.esad-gv.fr.

lesquels il faudra que l'ÉSAD •G•V conventionne pour que soit mis en œuvre la mention *Formes et Normes* qui porte précisément comme enjeux : l'articulation de la pédagogie avec le territoire culturel et social de l'école et le développement professionnalisant de l'autonomie des étudiant·e·s et de leurs projets. Il faut également dire ici qu'à contrario, le site de Valence est largement plus et mieux doté en ateliers techniques que celui de Grenoble et qu'un des enjeux dans la recherche de moyens vise à permettre le bénéfice des avantages de l'un et l'autre sites à l'ensemble des étudiant·e·s et des projets de l'établissement.

---

### visibilité

Un autre point de déséquilibre soulevé à bon escient par le rapport concerne l'option Art à Valence souvent moins visible à l'intérieur et surtout à l'extérieur de l'école, face à l'option design graphique sur le même site ou à la part grenobloise de l'option Art. Les raisons sont multiples à commencer par des enjeux et des modalités d'enseignement moins compatibles ou désireux d'explicitation et de visibilité. Le travail d'écriture des mentions sur chaque site et dans chaque option vise à corriger cet effet en permettant de valoriser les atouts de chaque parcours en même temps que de compenser et corriger ce qui doit l'être notamment en répondant au besoin de visibilité exprimé par les expert·e·s dans leur rapport mais aussi par les étudiant·e·s et les partenaires de l'école. Elle vise à renforcer l'attractivité de l'école dans toutes ses options et à leurs différents niveaux d'accès (concours d'entrée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles). Cette démarche de formulation étendue à tous les parcours de l'école (deux mentions au sein de l'option design et trois pour l'option art) vise tout à la fois à actualiser l'offre de formation en art et en design graphique, à mieux adosser l'enseignement à la recherche, à valoriser les actions et les atouts de nos projets en les faisant plus largement et mieux connaître en particulier à la recherche. La question des moyens se repose ici, et tout particulièrement pour la construction des partenariats nationaux et internationaux.

### politique de recherche, professionnalisation

Un changement de fond dans les attitudes et les méthodologies de travail à toutes les échelles est impliqué ici qui trouve des points de contact évidents avec la professionnalisation des étudiant·e·s en ce qui concerne la diffusion et la réception de leurs travaux plastiques, appliqués et/ou de recherche. Cet axe s'inscrit

## •Valence

progressivement sur l'ensemble d'un cursus depuis les initiations techniques (photographie) et méthodologiques (documentation) jusqu'au projet de diplôme. L'absence d'un module dédié à la professionnalisation pointé dans le rapport ne doit pas laisser entendre que cette question n'est pas déjà prise en charge par la pédagogie et l'école (notamment via les responsables des centres de documentation pour le suivi des diplômé·e·s, la veille et la diffusion des dispositifs d'aides, de projets, stages et ressources répondant à la diversité des parcours en art et en design). Elle trouve dans les projections de l'école pour les années à venir, mais aussi dans les projets mis en place cette année un renforcement réel. Malgré un insuccès face au dispositif CulturePro (un nouveau projet sera déposé cette année), le programme *Champs Libre* concerté et initié avec les diplômé·e·s 2020 a permis la tenue d'un programme d'intervention dédiées et accessibles à l'ensemble de la communauté de l'école. L'écriture des mentions a également renforcé la professionnalisation en intégrant plus fortement des projets menés avec le territoire et ses acteurs culturels, sociaux et économique. À Grenoble, des partenariats sont ainsi noués ou discutés avec JC Decaux et les éditions Glénat ainsi qu'avec le Fonds Saint Ange auprès duquel, un conventionnement doit être discuté pour valoriser des actions déjà très effectives et co-portées. À Valence, une logique de "bureau d'études" se met progressivement en place pour répondre aux sollicitations extérieures et qualifier leur demande. Après un travail conséquent sur le site d'entraînement du 1<sup>er</sup> régiment de Spahis, des démarches d'intégration de projets artistiques sont en cours auprès du service oncologie de l'Hôpital de Valence ou du Collège de Saint-Donat. Dans le même l'écriture des mentions a été dans le sens d'une meilleure visibilité et structuration des partenariats existants, ainsi que d'une organisation du travail pédagogique et administratif (montage de dossier et suivi des budgets fléchés) à même d'en susciter de nouveaux. À travers ceux-ci, il s'agit certes de trouver là où ils sont les moyens d'une pédagogie ambitieuse mais aussi et surtout d'inscrire l'ÉSAD •Grenoble •Valence dans son territoire et, par cela, accompagner les étudiant·e·s en art et en design dans la pensée de leurs pratiques en articulation avec les milieux dans lesquels ils et elles auront à intervenir.

Enfin, nous listons ici quelques points plus précis sur lesquels le rapport demandait une précision ou un retour :

**DNA art page 6** et **DNSEP art** : *"il n'est pas fait mention d'un projet visant à intégrer des étudiants grâce aux projets d'égalité des chances soutenus par l'association d'éducation populaire i:PEICC"* suivi, page 8, d'une recommandation : *"L'école pourrait mettre en place des démarches afin de s'investir comme d'autres écoles d'art aux projets d'égalité des chances soutenu par l'association d'éducation populaire i:PEICC"*.

Il est bon de préciser ici que l'ÉSAD •G•V participe au programme "Égalité des chances" de la fondation Culture et Diversité qui ont amené des partenariats et un échange annuel avec des lycées en Drôme et en Isère, ainsi qu'une rencontre à la même fréquence avec d'autres écoles d'art participant au dispositif.

Des partenariats locaux (Maison pour Tous, Association Nelson Mandela, service de la Réussite éducative de la ville de Valence) ont également permis le cofinancement par la Politique de la Ville d'actions auprès des publics du quartier de Fontbarlettes avec lesquelles des projets pédagogiques sont également développés (repas et journal de quartier, rencontres, ...). Cette direction trouvera l'année prochaine un souffle nouveau avec la mise en place d'un ARC dédié à la menée à bien d'ateliers pédagogiques et associant les enseignant·e·s du supérieur et ceux des pratiques amateurs.

**DNSEP art page 2** *"Un programme de doctorat est signalé comme financé par la Direction générale de la création artistique (DGCA) par l'établissement, en partenariat avec l'Université, sans plus de précision. Ce programme aurait pour objectif de promouvoir les dispositifs de création de 3<sup>e</sup> cycle au sein des écoles d'art. Ce point demanderait à être éclairci."*

Le programme de doctorat financé concerne le design graphique et permet de financer des doctorats co-encadrés avec des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Concrètement, trois doctorats ont pu être financés (voir l'évaluation en novembre 2018 de l'Unité de recherche en design graphique *Il n'y a pas de savoir sans transmission*).



**DNSEP art p.3** “*Cependant, certains contenus de présentation des enseignements, notamment ceux des ARCs, manquent de clarté et devraient gagner en lisibilité.*”

La présentation des ARCs auprès des étudiant·e·s fait historiquement l’objet d’une présentation détaillée lors des réunions de rentrée. Depuis 2019, celle-ci est complétée par la rédaction, la mise en forme et l’affichage dans le hall de l’école en amont du démarrage des ARCs de fiches de présentation accompagnées des feuilles d’inscription. En revanche, il est vrai que, comme signalé plus haut, la place des ARCs dans la pédagogie de l’école ainsi que de ce en quoi ils contribuent à la mise en œuvre du projet d’établissement, exige qu’ils soient davantage soulignés et éclairés, dans leurs intentions comme dans leurs résultats, dans la communication de l’école.

Vous remerciant pour votre bienveillante attention, nous réaffirmons enfin l’importance qu’a revêtu pour nous ce travail d’autoévaluation qui intervient cette année au moment où l’ÉSAD •Grenoble •Valence se pose précisément la question de son identité dans son histoire comme dans le déploiement de son nouveau projet d’établissement, moment de *transition* par excellence, pour une école en *transition* dans son ensemble.

Bien cordialement,

Amel NAFTI  
Directrice Générale



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)